

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

ANNEE 2018



Les tutos



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3 rue Jean Moulin – B.P. 40029
21701 NUITS SAINT GEORGES CEDEX
Tél. : 03.80.27.04.70 Fax : 03.80.23.69.06
www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com

Plurielle, dynamique, solidaire

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION GENERALE.....	3
1.	Le contexte.....	3
2.	Les compétences	3
3.	Le territoire	3
4.	Organisation générale du service	4
a)	Moyens humains et tâches effectuées	6
b)	Moyens matériels et équipements.....	6
5.	Synthèse et ratios collectés	7
II.	INDICATEURS TECHNIQUES.....	8
1.	Les ordures ménagères résiduelles (OMR)	8
2.	La collecte sélective	12
a)	Les emballages recyclables (cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages acier et aluminium)	12
b)	Les papiers.....	13
c)	Le verre.....	13
3.	Les déchets des déchèteries	15
a)	Collecte et traitement des déchets	15
b)	Les tonnages	15
4.	Déchets d'activités de soins à risques infectieux des ménages (DASRI).....	18
5.	Textiles, linges de maison, chaussures (TLC)	18
6.	Redevance incitative	19
7.	Programme local de prévention.....	19
III.	INDICATEURS FINANCIERS	20
IV.	ORIENTATIONS POUR 2019	28
V.	ANNEXES.....	29

<i>ANNEXE 1 : PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES</i>	<i>30</i>
<i>ANNEXE 2 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A VERRE PAR COMMUNE</i>	<i>31</i>
<i>ANNEXE 3 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A EMBALLAGES PAR COMMUNE</i>	<i>34</i>
<i>ANNEXE 4 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A PAPIERS PAR COMMUNE</i>	<i>36</i>
<i>ANNEXE 5 : HORAIRES DES DECHETERIES</i>	<i>38</i>
<i>ANNEXE 6 : EXEMPLE DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION 2018 (en accompagnement de la facture)</i>	<i>39</i>
<i>ANNEXE 7 : DOCUMENTS DE PREVENTION 2018</i>	<i>41</i>
<i>ANNEXE 8 : EXTRAIT MATRICE : COUT PAR HABITANT 2018</i>	<i>48</i>
<i>ANNEXE 9 : EXTRAIT MATRICE : COUT PAR TONNE 2018.....</i>	<i>49</i>

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Le contexte

La fusion ayant eu lieu en 2017, l'harmonisation du service s'est poursuivie en 2018.

Le rapport annuel sur la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2018 présente les données de gestion technique et financière du service.

Les données techniques d'exploitation ont été regroupées afin d'avoir une vision d'ensemble du territoire. En raison de l'existence de deux budgets déchets distincts jusqu'à fin 2018 et afin d'apporter une meilleure lisibilité des données financières, les données utilisées dans le rapport sont issues de la matrice des coûts 2018. Ainsi, il n'y a aucune distinction de territoire et les données apportent une vision générale tous flux confondus.

2. Les compétences

Suite à la fusion, la nouvelle Communauté de communes a repris de fait les compétences exercées par les trois anciennes collectivités.

Les nouveaux statuts de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges ont été votés le 10 juillet 2018.

La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges assure ainsi la compétence collecte et traitement des déchets.

La fusion des trois territoires donne lieu à une diversité de modes de gestion :

- Sur l'ancien territoire de Nuits-Saint-Georges :
 - o Sont effectués en régie : la collecte des ordures ménagères, la collecte des bennes de déchèteries, le gardiennage des déchèteries (Flagey-Echezeaux, Quincey, Nuits-Saint-Georges), le traitement des déchets verts et des gravats.
 - o Sont effectués par des prestataires de services : la collecte et le tri/traitement des points d'apport volontaire emballages, papiers et verre, la collecte, le tri/traitement des cartons, bois, ferraille, DNR, DMS et autres flux produits en très petites quantités.
- Sur les anciens territoires de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais : l'intégralité des prestations sont effectuées par des prestataires de service.

3. Le territoire

En 2018, le territoire desservi comprend 56 communes soit 30 510 habitants répartis comme suit (base INSEE 2015) :

A noter qu'au 1^{er} janvier 2019, les communes de Clémencey et de Quemigny-Poisot ont fusionné pour former la commune nouvelle de Valforêt.

Communes	Population totale INSEE	Communes	Population totale INSEE	Communes	Population totale INSEE
Agencourt	502	Curtill Vergy	138	Quincey	506
Arcenant	523	Détain et Bruant	142	Reulle Vergy	141
Argilly	506	Epernay sous Gevrey	189	Saint Bernard	462
Barges	600	L'Etang Vergy	224	Saint Nicolas les Cîteaux	445
Bevy	140	Fixin	767	Saint Philibert	450
Boncourt le Bois	296	Flagey Echezeaux	459	Saulon la Chapelle	1011
Brochon	808	Fussey	126	Saulon la Rue	699
Broindon	191	Gerland	426	Savouges	369
Chamboeuf	371	Gevrey Chambertin	3127	Segrois	46
Chambolle Musigny	309	Gilly les Cîteaux	684	Semezanges	91
Chaux	491	Magny Les Villers	259	Ternant	95
Chevannes	145	Marey Les Fussey	63	Urcy	154
Clémencey	125	Messanges	246	Villars Fontaine	127
Collonges les Bevy	96	Meuilley	478	Villebichot	393
Comblanchien	676	Morey St Denis	694	Villers La Faye	416
Corcelles les Cîteaux	824	Noiron sous Gevrey	1093	Villy le Moutier	358
Corgoloin	914	Nuits Saint Georges	5649	Vosne Romanée	366
Couchey	1162	Premeaux Prissey	416	Vougeot	178
Curley	137	Quemigny Poisot	207	TOTAL	30510

Cette population est la population prise en compte dans le calcul des ratios de production.

4. Organisation générale du service

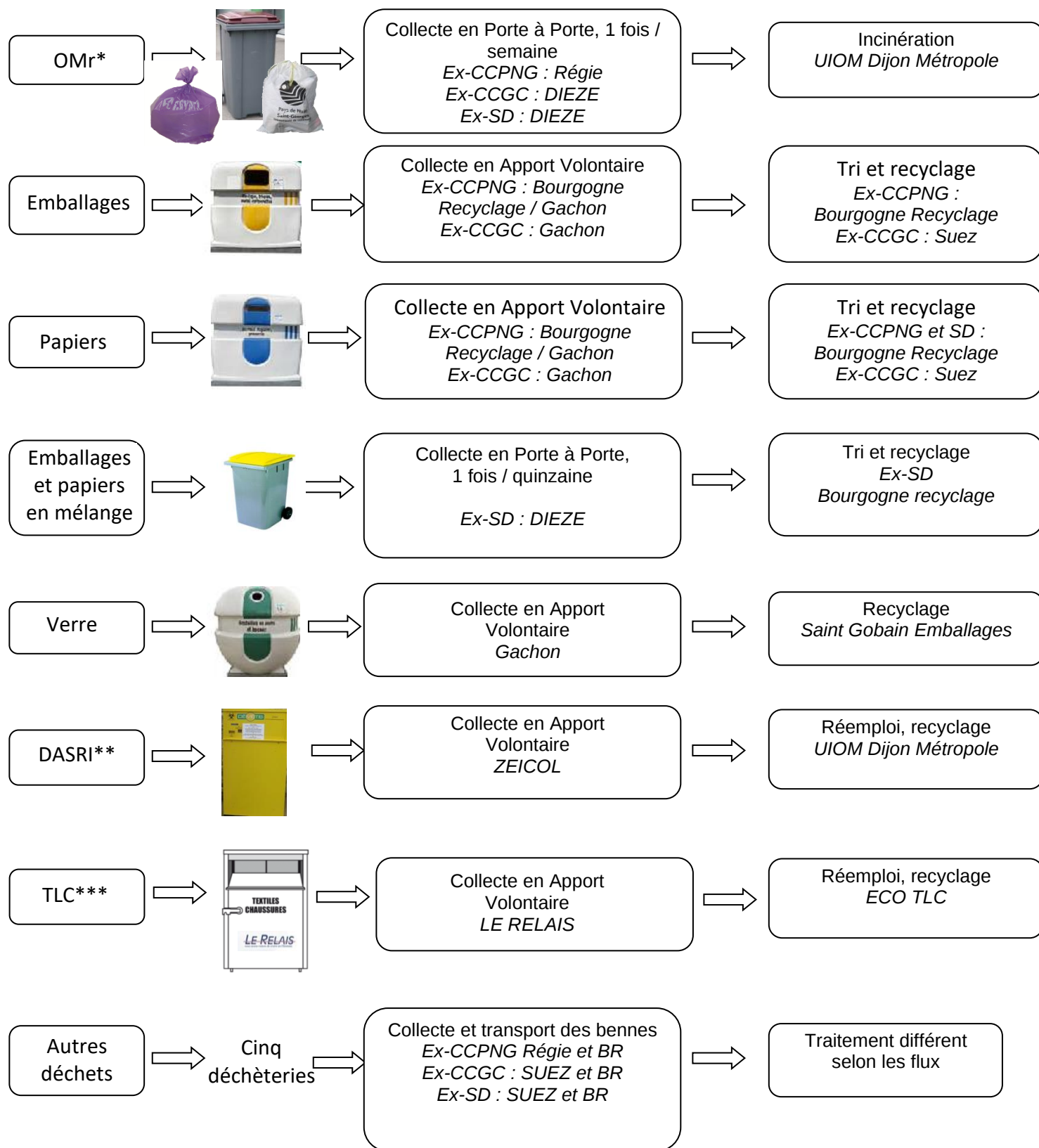
La mise en place de la redevance incitative sur chaque ancien territoire a donné lieu à la création d'une régie autonome. Cela induit que le service dispose d'une autonomie financière avec un budget annexe.

Le Conseil d'exploitation du service Déchets statue sur les différents projets du service. Il demeure sous l'égide du Conseil communautaire.

La Communauté de communes passe des marchés publics pour certaines prestations de collecte et de traitement des déchets (traitement des ordures ménagères résiduelles, collecte, tri et recyclage des déchets recyclables des Points d'Apport Volontaire et du Porte-à-Porte, valorisation et traitement des déchets récupérés en déchèterie).

Depuis le 1er janvier 2018, l'ensemble des marchés a été relancé afin d'harmoniser les prestataires et les tarifs des prestations sur l'ensemble du territoire. Pour certains lots, les changements se sont fait en cours d'année en raison des échéances de marchés.

SCHEMA GENERAL DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DECHETS EN 2018



* OMr : ordures ménagères résiduelles

** DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

*** TLC : Textiles, Linge, Chaussures

a) Moyens humains et tâches effectuées

L'activité du service est répartie sur deux sites :

Sur le site de Gevrey-Chambertin :

- un directeur du pôle Environnement (eau, assainissement, déchets);
- un référent facturation
- un chargé de mission coordination ;
- deux agents chargés de l'accueil des usagers et de la facturation de la Redevance Incitative pour les secteurs de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais ;
- un chargé de mission prévention des déchets (en alternance sur le site de Nuits Saint Georges) ;
- pour partie de leur temps, 2 agents de terrain (entretien des Points d'Apport Volontaires, espaces verts)

Sur le site de Nuits-Saint-Georges :

- un responsable de service ;
- un agent chargé de l'accueil des usagers et de la facturation de la Redevance Incitative pour le secteur de Nuits-Saint-Georges ;
- un chargé de mission prévention des déchets (en alternance sur le site de Gevrey)
- un chef d'équipe ;
- 12 agents de terrain (chauffeurs, ripeurs, gardiens de déchèteries, entretien des Points d'Apport Volontaires...).

Les tâches principales du service sont les suivantes :

- Accueil du public, gestion des comptes usagers, mouvements (départ/arrivée) ;
- Facturation de la redevance incitative ;
- Facturation des professionnels en déchèterie ;
- Suivi administratif des marchés et des aides financières du service ;
- Suivi administratif des contrats avec les Eco-organismes et repreneurs ;
- Montage, pilotage, suivi technique des projets ;
- Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte en régie pour le secteur de Nuits-Saint-Georges et en prestation de service pour le secteur de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais ;
- Collecte, compactage et traitement des flux en déchèterie (en régie et en prestation de services) ;
- Gardiennage des déchèteries (en régie et en prestation de services) ;
- Collecte des recyclables en apport volontaire pour le secteur de Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin et en porte-à-porte pour le secteur du Sud Dijonnais (hors verre) ;
- Entretien et nettoyage des Points d'Apport Volontaire et des déchèteries ;
- Entretien mécanique, lavage des véhicules (régie) ;
- Livraison, entretien, réparation des bacs à ordures ménagères (en régie et en prestation de services).

b) Moyens matériels et équipements

Les équipements fixes de la Communauté de communes sont :

- Près de 100 Points d'Apport Volontaire répartis dans les 56 communes ;
- 5 déchèteries ;

L'intégralité du matériel et des équipements existants sont utilisés pour les prestations effectuées en régie :

- 2 camions bennes de 26 tonnes équipés de lève conteneurs pour la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie ;
- 1 camion benne de réserve ;
- 1 petit camion benne de 3,5 tonnes pour la collecte des ordures ménagères dans l'hyper-centre de Nuits et pour l'entretien des Points d'Apport Volontaire ;
- 2 camions benne basculante (dont un affecté au secteur Gevrey-Sud)
- 1 camion multi bennes pour la collecte des bennes de déchèteries ;
- 1 rouleau compacteur de bennes ;
- 36 bennes de déchèterie de 25 m³ ;
- 16 bennes de déchèterie de 16 m³ ;
- 1 petit fourgon permettant les échanges et livraisons de bacs roulants, réparations, petites interventions et transport de matériel ;

- 1 petit fourgon permettant les interventions de maintenance sur les différents sites du service.

5. Synthèse et ratios collectés

Comparaison des ratios entre 2017 et 2018				
	2017		2018	
	T	kg/hab/an	T	kg/hab/an
OMR	4 759.10	155.91	4 789.59	156.98
COLLECTE SELECTIVE	3 490.58	114.36	3 507.44	114.96
<i>dont emballages</i>	621.64	20.37	651.31	21.35
<i>dont papiers</i>	845.08	27.69	809.64	26.54
<i>dont verre</i>	1 677.20	54.95	1 694.58	55.54
<i>dont refus de tri</i>	346.66	11.36	351.91	11.53
<i>dont refus de tri papiers</i>				
TOTAL OMA	8 249.68	270.27	8 297.03	271.94
<i>Déchèteries et collectes spécifiques*</i>	14 118.48	462.54	15 013.82	492.10
TOTAL DMA	22 368.16	732.81	23 310.85	764.04
OMR : ordures ménagères résiduelles OMA : ordures ménagères assimilées : OMR + COLLECTE SELECTIVE DMA : déchets ménagers assimilés : OMA + DECHETERIES + COLLECTES SPECIFIQUES * déchèteries + DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux) + TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures)				
POPULATION 2017	30524			
POPULATION 2018	30510	SD : 5426	GC NSG :	25084

Les tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés ont augmentés de 4,21% entre 2017 et 2018.

La variation repose essentiellement sur les tonnages de déchèteries avec probablement une problématique liée à l'enregistrement des tonnages suite à la fusion mais aussi l'augmentation de certains flux et la mise en place de nouvelles filières telles que le plâtre ou la laine de verre.

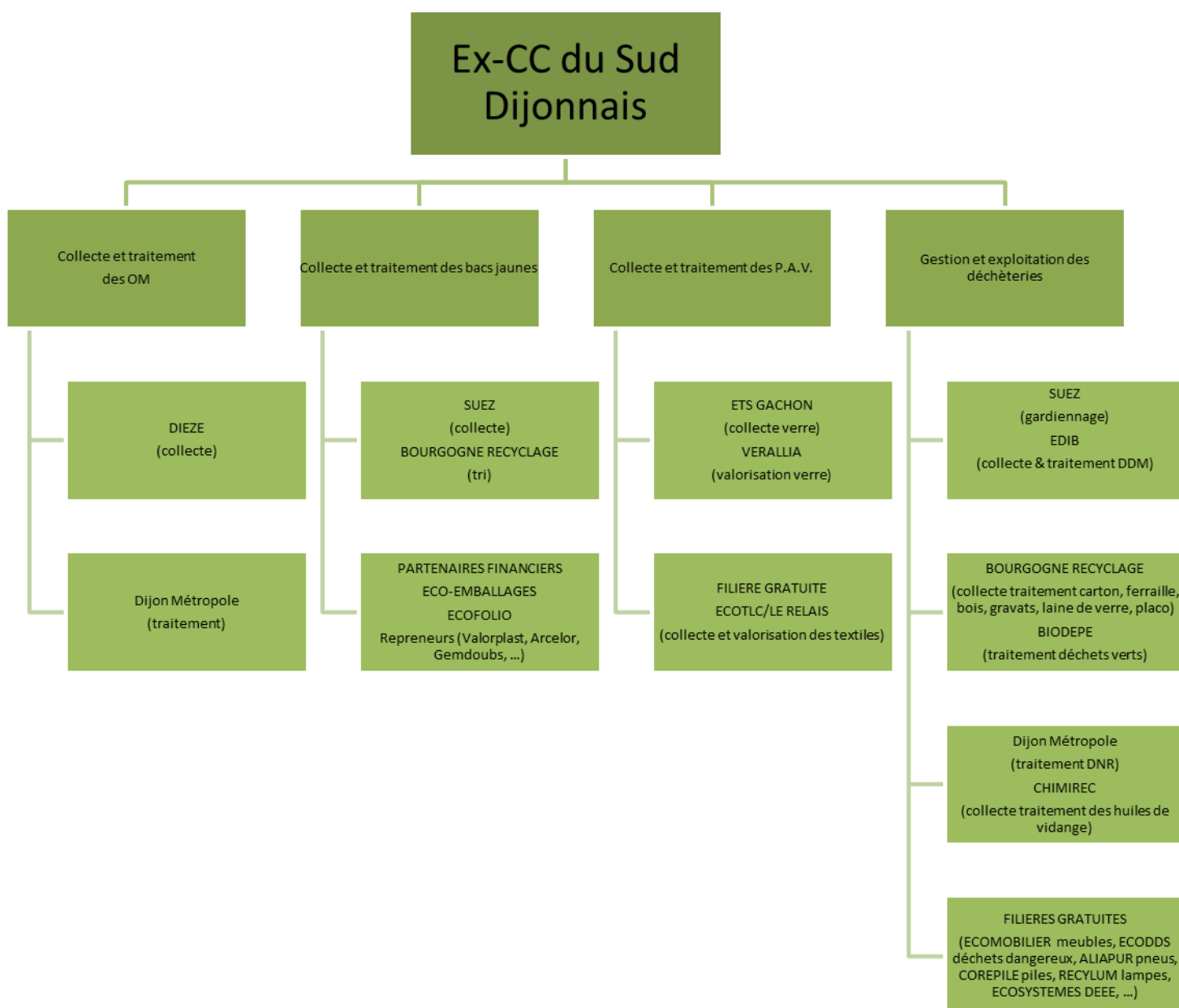
II.INDICATEURS TECHNIQUES

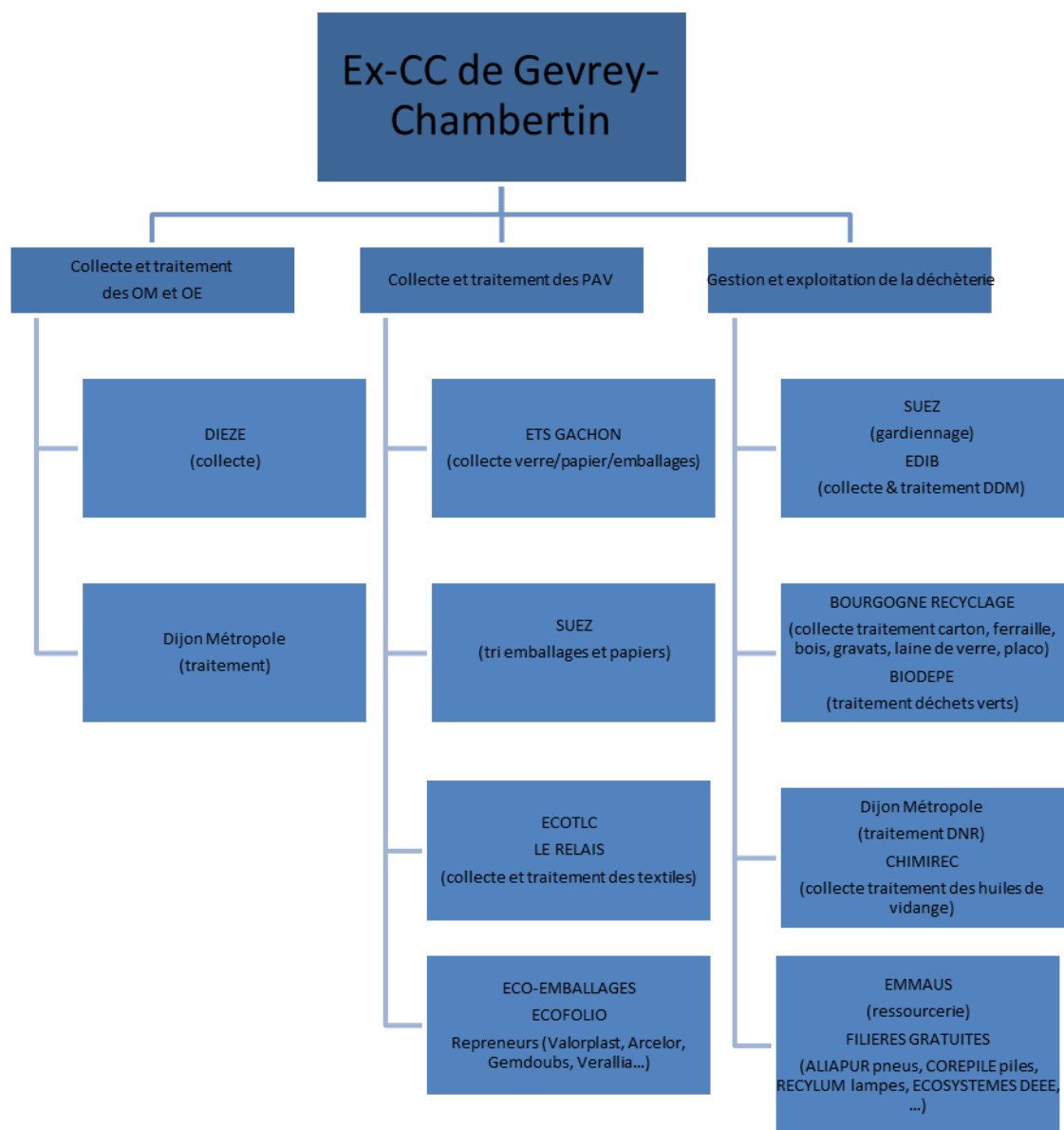
1. Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

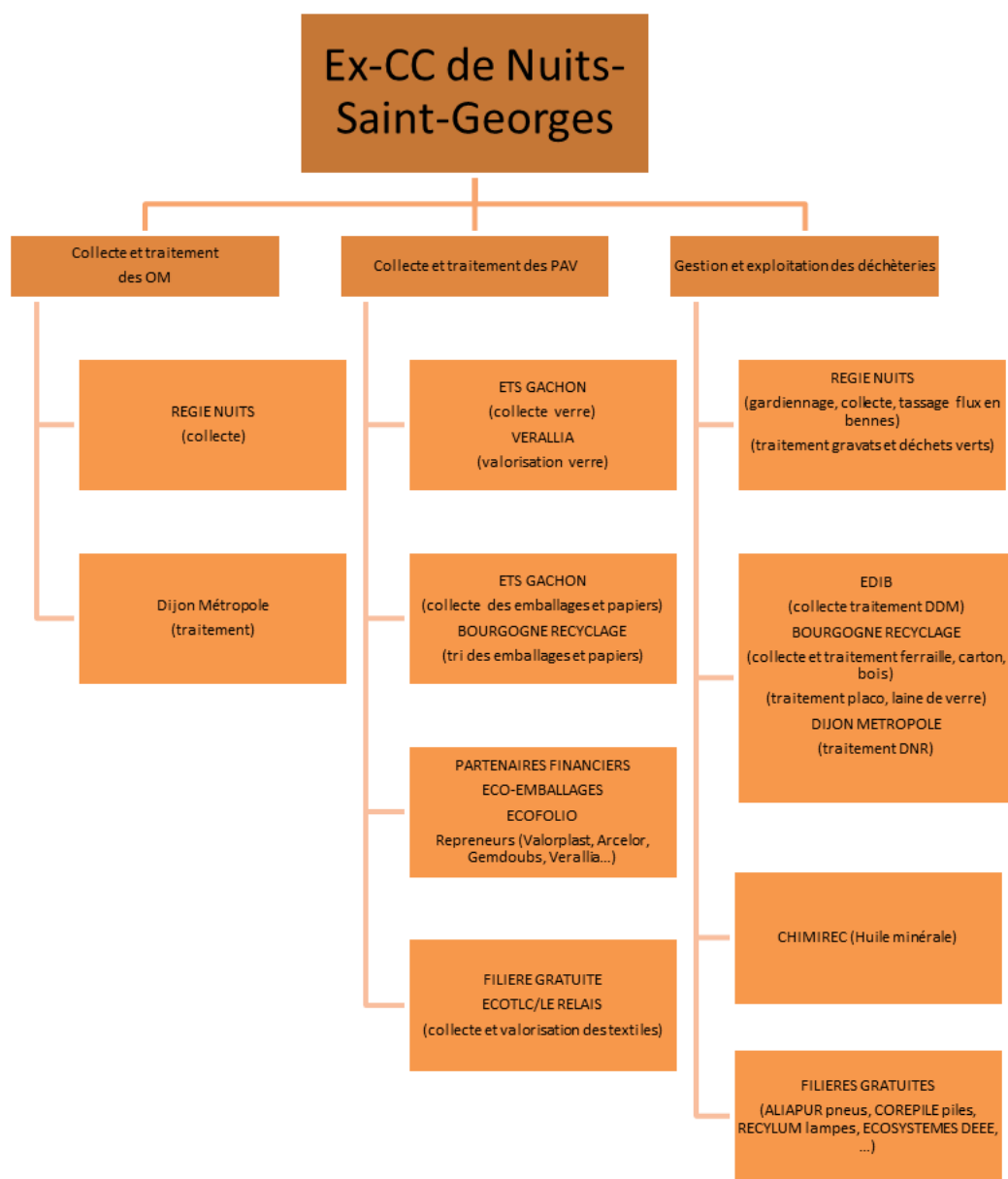
La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges collecte les ordures ménagères résiduelles (OMR) des 56 communes de son territoire. Pour les 25 communes de l'ex-CCNSG soit une population de 15 719 habitants, la collecte s'effectue en régie et pour les 31 communes des ex-CCGC et ex-CCSD, soit une population de 14 791 habitants, la collecte s'effectue en prestation de service.

A noter : Périmètre géographique de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges en annexe 1.

Ci-dessous le détail de l'organisation des prestations (régie ou prestation de service) par ancien territoire :







La fréquence de collecte est d'**une fois par semaine pour toutes les communes**. Seuls les bacs professionnels et les sacs prépayés des rues de l'hypercentre ville de Nuits Saint Georges sont collectés 2 fois par semaine.

Trois terrains de camping situés à Chamboeuf, Quincey et Prémieux-Prissey, ouverts en saison, sont collectés une fois par semaine.

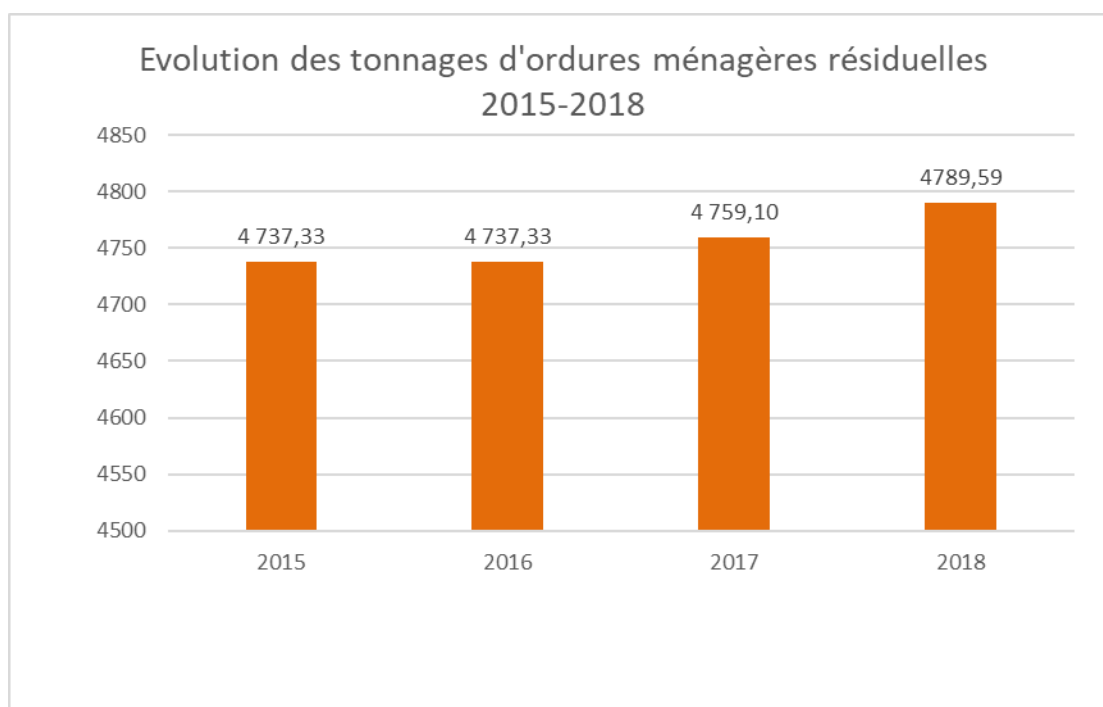
L'intégralité du traitement est confié à Dijon Métropole où les ordures ménagères sont incinérées.



Collecte des OMR en porte à porte	Population desservie	Quantités collectées	
		Tonne	kg/hab./an
	30 510	4 789,59	156,98

En 2018, 4 789,59 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit un ratio de 156,98 kg par habitant. Les ratios relatifs aux OMR restent stables par rapport à 2017 (4759,10 tonnes soit 155,91 kg/hab).

Les déchets assimilables aux déchets ménagers provenant des artisans, commerçants ou viticulteurs sont pris en charge par le service dans le cadre des tournées de collecte classiques.



Les tonnages d'ordures ménagères sont stables. L'évolution entre 2015 et 2018 représente +1,10%.

2. La collecte selective

La collecte sélective des déchets recyclables est réalisée en Points d'Apport Volontaire (PAV) sur l'ex-CCNSG et CCGC. Elle est réalisée en porte-à-porte pour les communes de l'ex-CCSD.



Un réseau de 103 Points Propres (soit 328 colonnes aériennes), répartis sur 47 communes (ex-CCGC et ex-CCNSG) accueille les emballages recyclables (métaux, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique), les emballages en verre et les papiers.

Un réseau de 17 Points Propres (soit 27 colonnes aériennes) répartis sur 9 communes (ex-CCSD) accueille les emballages en verre uniquement.

A noter : Implantation des conteneurs par commune en annexe 2, 3 et 4.

La collecte et le tri des matériaux sont réalisés en prestation de service. De nouveaux marchés intégrant l'ensemble du territoire ont démarrés au 1^{er} janvier 2018.

a) Les emballages recyclables (cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages acier et aluminium)

En apport volontaire :

En 2018, dans le cadre du renouvellement du marché de collecte en cours d'année, deux contrats se sont succédés. Les emballages ont été collectés par deux entreprises Bourgogne Recyclage et Gachon. Les déchets collectés sont acheminés aux centres de tri de Travoisy situés à Ruffey les Beaune et à Dijon, où ils sont triés et mis en balles avant expédition vers les filières de recyclage désignées par Citéo.

	Population desservie	Tonnes collectées	Kg / hab / an
Emballages	25084	822.94	32.81



**A noter : les quantités collectées correspondent aux quantités facturées tandis que les quantités recyclées correspondent aux quantités acheminées vers les filières sans compter les refus de tri ni les freintes.*

En porte-à-porte :

Les emballages sont collectés en mélange avec les papiers, journaux-magazines dans des bacs individuels par SUEZ. sur l'ex-CCSD, dans des bacs individuels par SUEZ. Les déchets collectés sont acheminés au centre de tri de Bourgogne recyclage à Ruffey-les-Beaune.

	Population desservie	Tonnes collectées	Kg / hab / an
Multi matériaux emballages+papiers	5426	305.2	56.25



Pour assurer un suivi régulier de la qualité du tri des emballages collectés en porte-à-porte ou en apport volontaire, 53 caractérisations ont été réalisées en 2018 ; un échantillon de déchets (d'un poids minimum de 35 kg) est prélevé à l'arrivée du camion au centre de tri et déposé sur une table de tri.

Chaque matériau est séparé manuellement, déposé dans un bac roulant puis pesé, y compris les erreurs de tri (refus). On obtient ainsi les tonnages et pourcentages de déchets par matériau.

FOCUS SUR LES REFUS DE TRI EN APPORT VOLONTAIRE ET EN PORTE-A-PORTE :

En apport volontaire, les refus de tri représentent 12,33 kg/hab tandis qu'en porte-à-porte ils représentent 7,87kg/hab.

*Le coût global des refus de tri en 2018 s'élève à environ **175 740 €** soit 5,76 €/habitant tout secteur confondu. Il s'agit des indésirables qui n'ont pas suivi la bonne filière de traitement et qui ont été déposés dans les emballages recyclables.*

*Si ces déchets indésirables avaient suivi la filière normale de traitement et avaient été incinérés avec les ordures ménagères, les coûts auraient été de **85 660 €** environ.*

Parmi les refus de tri on distingue des erreurs récurrentes :

- ✎ les erreurs classiques de tri c'est-à-dire des déchets mal triés non recyclables à l'heure actuelle : pots de yaourt, barquette plastique et polystyrène, film plastique ;
- ✎ des emballages non vidés
- ✎ des erreurs de flux : verre, papiers ;
- ✎ beaucoup d'incivilités, à savoir des déchets qui devraient être déposés en déchèteries (gros cartons, grillage, vêtements, chaussures, bâches plastique, papier peint, bois, appareils électriques, objets divers ...) et beaucoup d'ordures ménagères.

b) Les papiers

En apport volontaire :

En 2018, dans le cadre du renouvellement du marché de collecte, les papiers ont été collectés par les entreprises Bourgogne Recyclage et Gachon. 6 caractérisations des papiers ont été réalisées sur les papiers issus du secteur de l'ex-CCNSG. Les déchets collectés sont acheminés dans deux centres de tri (identiques aux emballages), à savoir Travoisy à Ruffey-les-Beaune pour l'ex-CCNSG et SD et Dijon pour l'ex-CCGC.

	Population desservie	Tonnes collectées	Kg / hab / an
Papiers	25084	684.72	27.30



c) Le verre

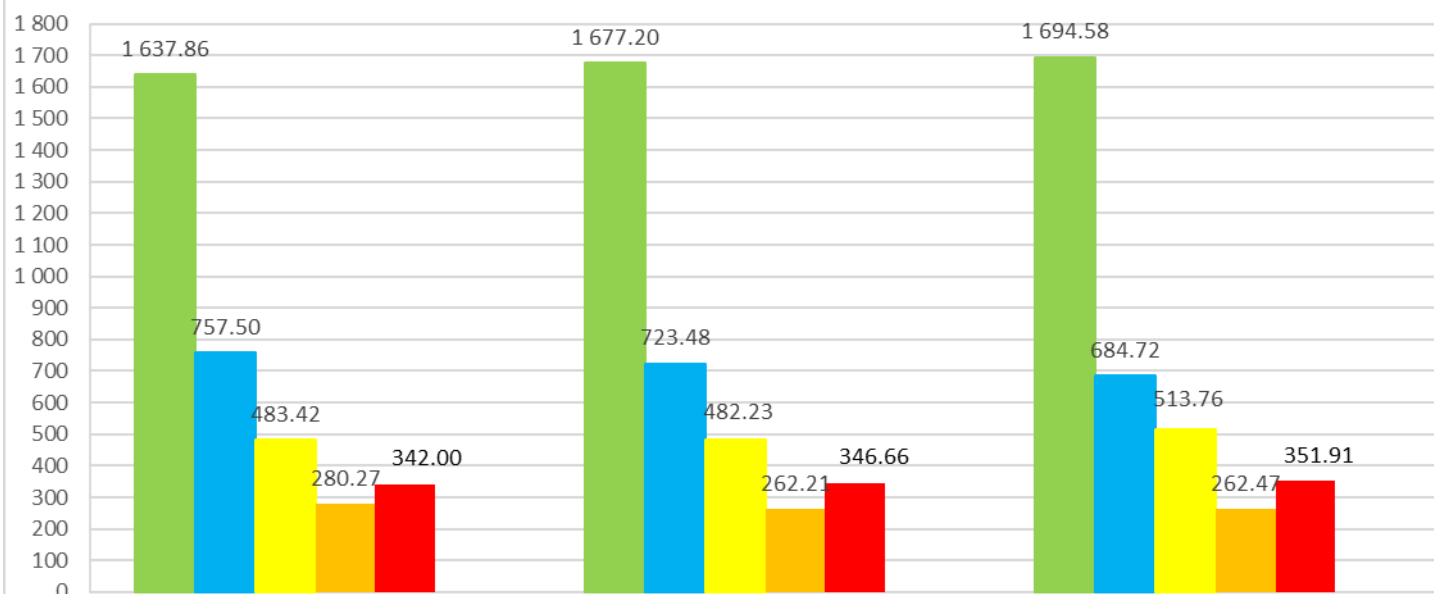
Le verre, collecté par l'établissement Gachon sur l'intégralité du territoire, est acheminé directement à la verrerie de Saint Gobain Emballages à Chalon sur Saône. Il est alors trié, débarrassé de ses impuretés, broyé, pour être recyclé dans les fours verriers.

	Population desservie	Tonnes collectées	Kg / hab / an
Verre	30510	1694.58	55.54



Evolution des tonnages de collecte sélective en Point d'Apport Volontaire et en Porte-à-Porte 2016-2018

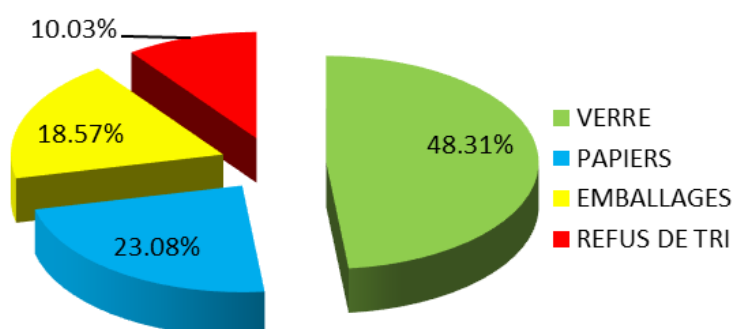
■ VERRE ■ PAPIERS ■ EMBALLAGES ■ MULTIMATERIAUX ■ REFUS DE TRI



En 2018, 3 507,44 tonnes ont été collectées en apport volontaire et en porte-à-porte soit **114,96 kg par habitant** dont **351,91 tonnes de refus de tri** (emballages apport volontaire et porte-à-porte) représentant 11,53 kg par habitant. A noter, sur 351,91 tonnes de refus de tri, 309,18 tonnes soit 87,86% sont issus de l'apport volontaire et 42,73 tonnes soit 12,14% du porte-à-porte.

On note une progression des refus de tri en porte-à-porte par rapport à 2017.

Répartition des flux de collecte sélective par matériaux



Sur l'ensemble de la collecte sélective, tous matériaux confondus, les ratios collectés se répartissent en 48,31% de verre, 23,08% de papier, 18,57% d'emballages et 10,03% de refus de tri (déchets indésirables collectés avec les emballages en PAP ou AV).

D'une manière générale, les tonnages de refus de tri sont supérieurs en apport volontaire en raison des incivilités récurrentes.

3. Les déchets des déchèteries

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges regroupe cinq déchèteries situées à Brochon, Saulon-la-Chapelle, Quincey, Flagey-Echezeaux et Nuits-Saint-Georges. Les habitants du territoire ont accès aux cinq déchèteries sans différenciation.

A noter : Horaires d'ouverture des déchèteries en annexe 5.

a) Collecte et traitement des déchets

Selon le secteur, l'exploitation des déchèteries s'effectue soit en régie (ex-CCNSG) soit en prestation de service (ex-CCGC et ex-SSCD).

Un règlement intérieur applicable à tout le territoire a été voté fin 2017 pour une mise en œuvre en 2018. Cela a permis de commencer à appliquer les mêmes règles quelle que soit la déchèterie concernée.

b) Les tonnages

	Bois	Cartons	Déchets Non recyclables	Ferraille	Gravats	Végétaux	DDM*	DEEE*	Autres**	Ameublement	Benne plastiques	Cabanon Emmaus	TLC	Platre	Laine de verre	TOTAL
DECHETERIE DE NUITS SAINT GEORGES	555.62	272.63	692.40	162.59	959.00	2326.48	42.45	104.77	16.26					69.40		5132.20
DECHETERIE DE QUINCEY	197.17	73.33	275.96	67.06	658.00	1060.72	16.81	43.11	11.21					14.80		2403.37
DECHETERIE DE FLAGEY ECHEZEUX	149.56	53.22	220.54	50.86	574.00	1208.52	14.49	34.95	6.66					12.90		2312.80
DECHETERIE DE SAULON	166.64	65.40	360.69	68.64	574.04	672.90	8.53	50.53	10.44	66.89				24.68	7.50	2044.70
DECHETERIE DE BROCHON	277.28	165.93	570.37	117.76	910.00	652.54	22.89	63.22	15.99		38.00	8.43	124.97	22.02	2.08	2967.38
TOTAL (Tonnes)	1346.27	630.51	2119.96	466.91	3675.04	5921.16	105.17	296.58	60.56	66.89	38.00	8.43	124.97	143.80	9.58	15013.82
Ratio (kg/habitant)	44.13	20.67	69.48	15.30	120.45	194.07	3.14	9.72	1.98	2.19	1.25	0.28	4.10	4.71	0.31	486.76

**Autres :

	Pneus	Huile vidange	Piles	Ampoules et néons	DASRI	TOTAL
DECHETTERIE DE NUITS SAINT GEORGES	10,150	3,870	0,874	0,778	0,591	16,263
DECHETTERIE DE QUINCEY	6,690	3,780	0,414	0,322		11,206
DECHETTERIE DE FLAGEY ECHEZEUX	4,310	1,800	0,293	0,255		6,658
DECHETTERIE DE SAULON	5,750	3,600	0,774	0,319		10,443
DECHETTERIE DE BROCHON	10,230	4,680	0,707	0,370		15,987
TOTAL (Tonnes)	37,130	17,730	3,062	2,044	0,591	60,557
Ratio (kg/habitant)	1,217	0,581	0,100	0,067	0,019	1,985

*Détail des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques, Electroniques) :

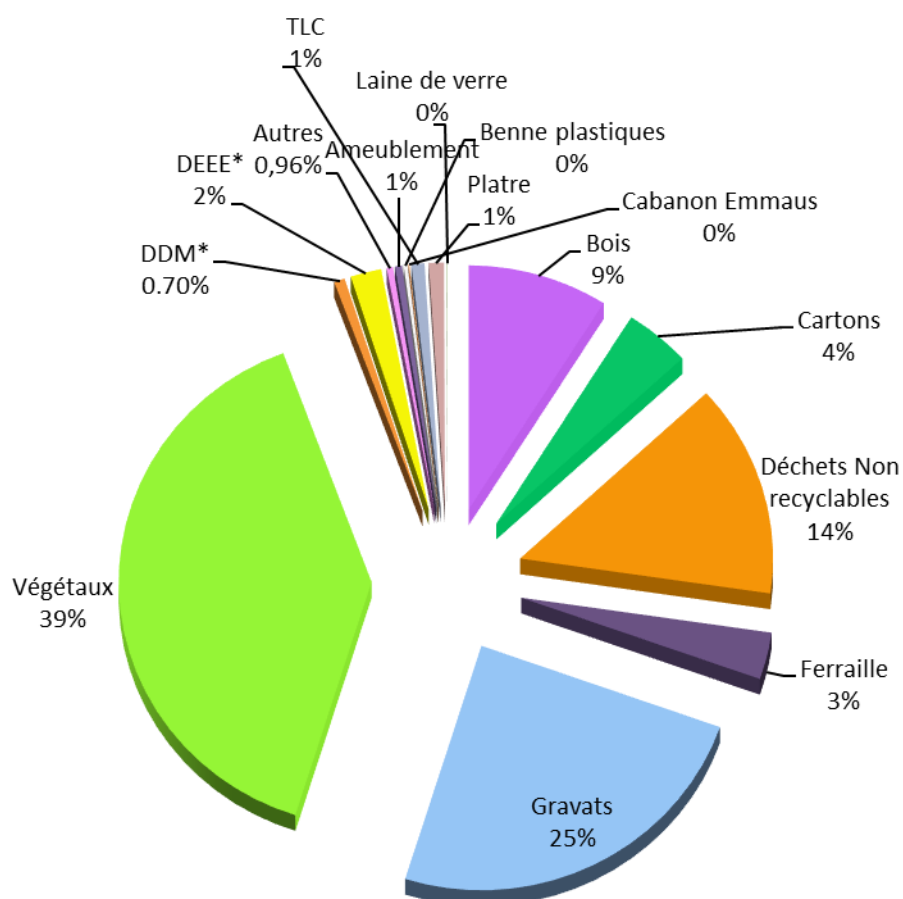
Les DEEE sont séparés en 4 catégories :

- GEMF : gros électroménagers froids (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs...)
- GEM HF : gros électroménagers hors froid (cuisinières, lave linge, hottes aspirantes, sèche linge...)

- PAM : petits appareils en mélange (sèche cheveux, fer à repasser, aspirateur, téléphones...)
- ECRANS : téléviseurs, ordinateurs portables, écrans informatiques...

	GEM HF	GEM F	ECRANS	PAM	TOTAL
DECHETTERIE DE NUITS	35,412	18,662	9,463	41,233	104,770
DECHETTERIE DE QUINCEY	16,585	8,276	4,414	13,839	43,114
DECHETTERIE DE FLAGEY ECHEZEAUX	13,711	6,512	3,040	11,684	34,947
DECHETTERIE DE SAULON	16,006	8,532	5,611	20,376	50,525
DECHETTERIE DE BROCHON	19,702	13,763	6,394	23,361	63,220
TOTAL (Tonnes)	101,416	55,745	28,922	110,493	296,576
Ratio (kg/habitant)					9,721

Répartition des tonnages de déchèteries en 2018



Les quatre flux représentant près de 90% des apports sont les végétaux (39%), les gravats (25%), les déchets non recyclables (14%) et le bois (9%).

A noter : les flux de déchets verts et gravats collectés par la régie ne sont pas pesés. Les valeurs sont issues de la conversion de volumes en tonnes. Ces valeurs restent ainsi approximatives. On constate ainsi 300 tonnes de plus de végétaux par exemple (+5,68%).

Les DNR ainsi que le bois ont aussi aussi augmenté respectivement de 5,85% et 11,52%.

Exutoires de traitement/valorisation par flux en 2018

	Typologie Déchets	Type de traitement/valorisation		Prestataire de traitement/valorisation
		Traitement	Valorisation	
DECHETERIES	DNR		Incinération / Valorisation énergétique	UIOM Dijon
	Gravats	Enfouissement		ISDI Drambon / ISDI Nuits
	Ferraille		Recyclage	Bourgogne recyclage Ruffey les Beaune
	Carton		Recyclage	Bourgogne recyclage Ruffey les Beaune
	Plastique		Recyclage / Valorisation matière	Emmaus Norges
	Déchets Dangereux des Ménages		Valorisation matière / Valorisation énergétique / Recyclage	EDIB Longvic
	Déchets verts		Compostage / Co-compostage	BIODEPE Gevrey-Chambertin / STEP Quincey et Flagey
	Bois		Valorisation matière / Valorisation énergétique / Recyclage	Bourgogne recyclage / Emmaus
	Laine de verre		Valorisation matière / Valorisation énergétique	ISDND Drambon
	Placo		Recyclage	Ritleng valorisations
	Meubles		Valorisation matière / Valorisation énergétique	CSR Bourgogne recyclage
	Ressourcerie		Réemploi	Emmaus Norges
	Pneus		Valorisation matière / Valorisation énergétique	Transports Cassiers / ALIAPUR
	Huile de vidange		Valorisation matière / Valorisation énergétique	CHIMIREC
	DEEE		Valorisation matière / réemploi	ENVIE Longvic
	Piles		Recyclage / Valorisation énergétique	COREPILE
	Lampes		Recyclage / Valorisation matière	RECYLUM
	Vêtements (3 déchèteries)		Réemploi / recyclage	LE RELAIS Bourgogne
OM	Ordures ménagères		Incinération / Valorisation énergétique	UIOM Dijon
TRI	Bouteilles plastique PET/PEHD		Recyclage	VALORPLAST
	Briques alimentaires ELA 5.03		Recyclage	REVIPAC
	Emballages aluminium		Recyclage	AFFIMET
	Emballages acier		Recyclage	ARCELOR
	Emballages ménagers recyclables EMR 5.02		Recyclage	REVIPAC
	Papiers 1.11		Recyclage	NORSKE SKOG Golbey
	Verre		Recyclage	SOLOVER

Cas des déchets verts et gravats traités en régie sur l'ex-CCNSG :

Les déchets végétaux sont broyés, mélangés aux boues des stations d'épuration de Quincey et Flagey puis transformés en compost. Le compost obtenu est alors épandu en agriculture sur les parcelles du plan d'épandage

suivi en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Cote d'Or. Cet épandage est strictement réglementé et destiné à l'usage agricole.

Les gravats sont enfouis sur l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) située à proximité de la déchèterie de Nuits Saint Georges.

Accès des professionnels aux déchèteries :

Pour les professionnels (déchets des artisans et commerçants), l'accès se fait par présentation d'une carte de déchèterie « professionnels ».

Les dépôts des professionnels sont payants sauf pour les filières gratuites (carton, ferraille, piles, batteries, D3E, ampoules/néons...).

En 2018, la mise en place d'un règlement uniformisé a permis d'appliquer des tarifs identiques quel que soit le secteur.

4. Déchets d'activités de soins à risques infectieux des ménages (DASRI)

Les personnes en auto-traitement produisant des DASRI peuvent s'orienter vers différents points de collecte :



- La borne de collecte des DASRI située rue du Docteur Louis Legrand à Nuits-Saint-Goerges (opérationnelle depuis le 5 mai 2008). Cette borne automatique, fonctionnelle 24h sur 24 et 7 jours sur 7, accueille les boîtes contenant les aiguilles, bandelettes et autres déchets souillés des personnes en auto-traitement.

La borne est collectée par une entreprise missionnée par l'éco-organisme DASTRI agréé par les pouvoirs publics. Ces déchets sont incinérés à l'usine d'incinération du Grand Dijon.

- La pharmacie Lignot à Couchey.
- La pharmacie des Tilleuls à Aiserey (la plus proche du secteur de l'ex-CCSD)

En 2018, 591 kg ont été collectés à la borne de Nuits-Saint-Georges (données non accessibles pour les quantités collectées en pharmacie). Ce sont près de 22% de plus qu'en 2017 (485,43 kg).

5. Textiles, linges de maison, chaussures (TLC)

17 bornes de collecte des TLC sont réparties sur le territoire de la Communauté de communes :

- 1 sur la déchèterie de Flagey Echezeaux ;
- 1 sur la déchèterie de Nuits Saint Georges ;
- 1 sur la déchèterie de Quincey ;
- 3 sur le parking de Carrefour Market à Nuits Saint Georges.
- 1 à l'Etang-Vergy
- 1 à Chambolle-Musigny
- 2 à Gevrey-Chambertin
- 3 à Brochon dont 2 Parking du Super U
- 1 à Fixin
- 1 à Saulon-la-rue
- 1 à Saulon-la-Chapelle
- 1 à Corcelles-les-Citeaux



Les conteneurs sont mis à disposition gratuitement par le prestataire de collecte Le Relais Bourgogne situé à Crissey (71100).

	TLC 2018 (tonnes)
Nombre de points d'apport volontaire	14
Nombre de colonnes	17
Population de référence ECO TLC	29 762
TOTAL collecté (Tonnes)	124,97
Ratio (kg/hab./an)	3,920

On constate une augmentation de près de 7% des tonnages de textiles entre 2017 (116,75 t) et 2018.

6. Redevance incitative

Les trois Communautés de communes qui ont fusionné au 1^{er} janvier 2017 avaient toutes déjà adopté un mode de financement du service public de prévention et de gestion des déchets par la redevance incitative avec des conditions d'application et des règlements de service plus ou moins différents.

Au démarrage de la fusion, les budgets de l'ex-SD et l'ex-GC ont pu fusionner. Le budget de l'ex-CCNSG, en raison de l'assujettissement à la TVA, est resté distinct.

En 2018, les tarifs sont encore territorialisés. Un début d'harmonisation s'est opéré sur les levées forfaitaires. L'ex-CCNSG a vu son forfait passer à 15 levées en 2018 avec comme objectif de tendre à 12 levées pour uniformiser les tarifs sur l'ensemble du territoire.

La décomposition de la redevance reste identique aux années précédentes avec une part fixe et une part variable, ainsi qu'un nombre de levées forfaitaire.

7. Programme local de prévention

En 2018, la Région Bourgogne-Franche-Comté a réalisé plusieurs groupes de travail afin d'élaborer le PRPGD (Plan Régional de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).

A l'échelle de la Communauté de communes les actions de prévention se sont poursuivies bien qu'aucune délibération n'ait été prise pour la mise en place de notre nouveau PLPDMA en raison de l'attente des orientations de la Région.

Le PLPDMA réglementaire a de nouveaux objectifs de réduction des déchets qui doivent être compatibles avec ceux de la Région :

Suivi de l'évolution des tonnages dans le cadre du PLPDMA

	2010	2018	EVOLUTION 2010/2018		OBJECTIF 2010/2025		OBJECTIF 2010/2031	
Objectifs du PRPGD BFC	CCGCNSG	CCGCNSG	T	%	T à atteindre	%	T à atteindre	%
Omr	7 389.23	4 789.59	- 2 599.64	- 35.18	6 280.85	-15.00	5 911.38	-20
emb	464.24	1 003.22	538.98	116.10	394.61		371.39	
verre	1 438.10	1 694.58	256.48	17.83	1 222.39		1 150.48	
papier	906.05	809.64	- 96.41	- 10.64	770.14		724.84	
Decheterie avec gravat	10 894.34	15 013.82	4 119.48	37.81	9 260.19		8 715.47	
Decheterie sans gravat							-	
DMA	21 091.96	23 310.85	2 218.89	10.52	17 928.17		16 873.57	
Déchets collectés en déchèteries								
Déchets verts	4 031.08	5 921.16	1 890.08	46.89	3 345.80	- 17.00	2 217.09	- 45.00
Encombrants : dnr+mobilier	1 955.32	2 186.85	231.53	11.84	1 290.51	- 34.00	1 212.30	- 38.00
Inertes : gravats	3 172.39	3 675.04	502.65	15.84	2 759.98	- 13.00	2 759.98	- 13.00

A noter : Les documents de communication relatifs aux actions de Prévention en annexe 7.

III. INDICATEURS FINANCIERS

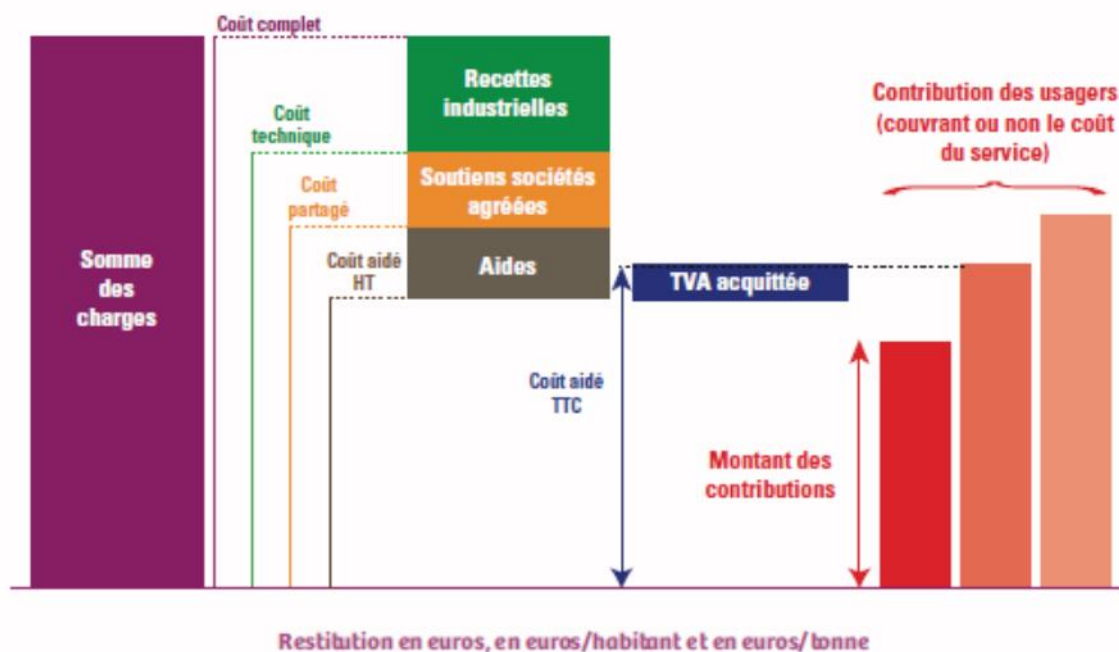
Depuis 2005, l'ADEME conduit, au niveau national, une démarche qui vise à soutenir les collectivités locales pour concevoir, conduire et réguler leur politique de gestion des déchets, en particulier par la connaissance des coûts. La matrice des coûts a ainsi été mise en œuvre afin de proposer une méthode de calcul standardisée et donc homogène entre collectivités.

Cet outil a pour but de permettre aux collectivités de positionner leurs résultats par rapport à d'autres et d'identifier des pistes de maîtrise des coûts.

C'est pourquoi, l'analyse financière de l'année 2018 du rapport d'activité repose sur les données issues de la matrice renseignée chaque année par la Communauté de communes. La présentation des indicateurs financiers par le biais de la matrice permet de faire abstraction de l'existence des deux budgets déchets. La matrice reprend l'intégralité des coûts, tous territoires confondus. Cela apporte une meilleure visibilité.

Le graphique présenté ci-dessous permet de prendre connaissance des différents types de coûts calculés dans la matrice.

Les différents types de coûts calculés dans la matrice



COUT COMPLET : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût, exprimé en euros hors taxe par tonne, est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.

COUT AIDÉ : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filères à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité. Il est bien souvent exprimé en euros hors taxe par habitant pour le rapprocher du niveau de financement et présenter aux usagers la structure des coûts à financer. Affiché en euros hors taxe par tonne, il permet de rendre compte du poids économique résiduel de chaque flux afin de le mettre en perspective.

LES COUTS COMPRENNENT LA TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes)

Les différentes données chiffrées exposées par thématiques ci-après reposent principalement sur le **coût aidé HT**.

1. Taux de couverture du coût par le financement et le principal poste de charges et de recettes

Charges	€ arrondis
Charges fonctionnelles	368 393 €
<i>Charges de structure</i>	357 227 €
<i>Charges de communication</i>	11 166 €
Charges techniques	2 314 873 €
<i>Prévention</i>	69 265 €
<i>Pré-collecte et collecte</i>	1 446 755 €
<i>Transport</i>	217 510 €
<i>Traitement</i>	581 343 €
Total charges HT	2 683 266 €
TVA acquittée*	126 671 €
Total charges TTC	2 809 937 €

*Si collectivité non assujettie

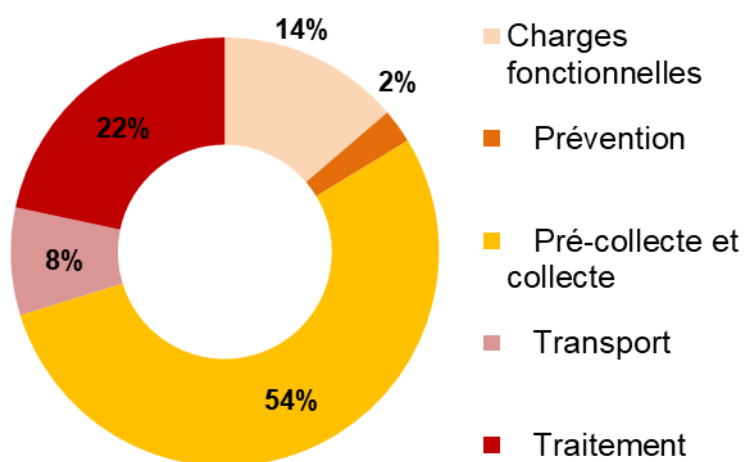
Produits	€ arrondis
Recettes industrielles	225 604 €
Soutiens	439 985 €
Aides	41 553 €
Total produits	707 142 €

Coût du service public	2 102 795 €
-------------------------------	--------------------

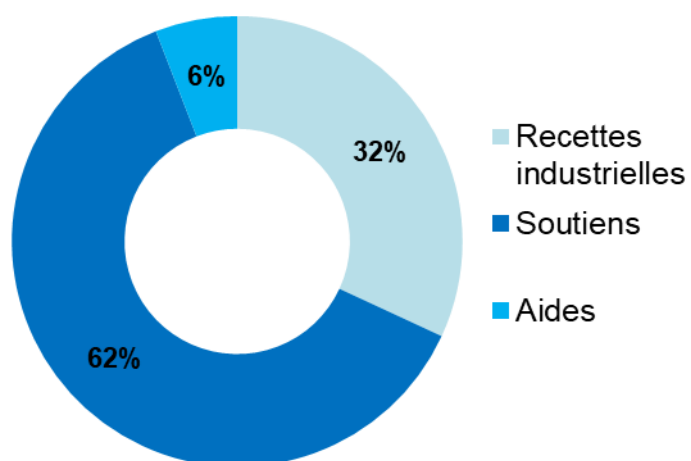
Financement	€ arrondis
Redevance incitative	3 064 168 €
Redevance spéciale	0 €
Total financement	3 064 168 €

Ecart coût et financement	961 373 €
Taux de couverture	146%

Répartition des postes de charges



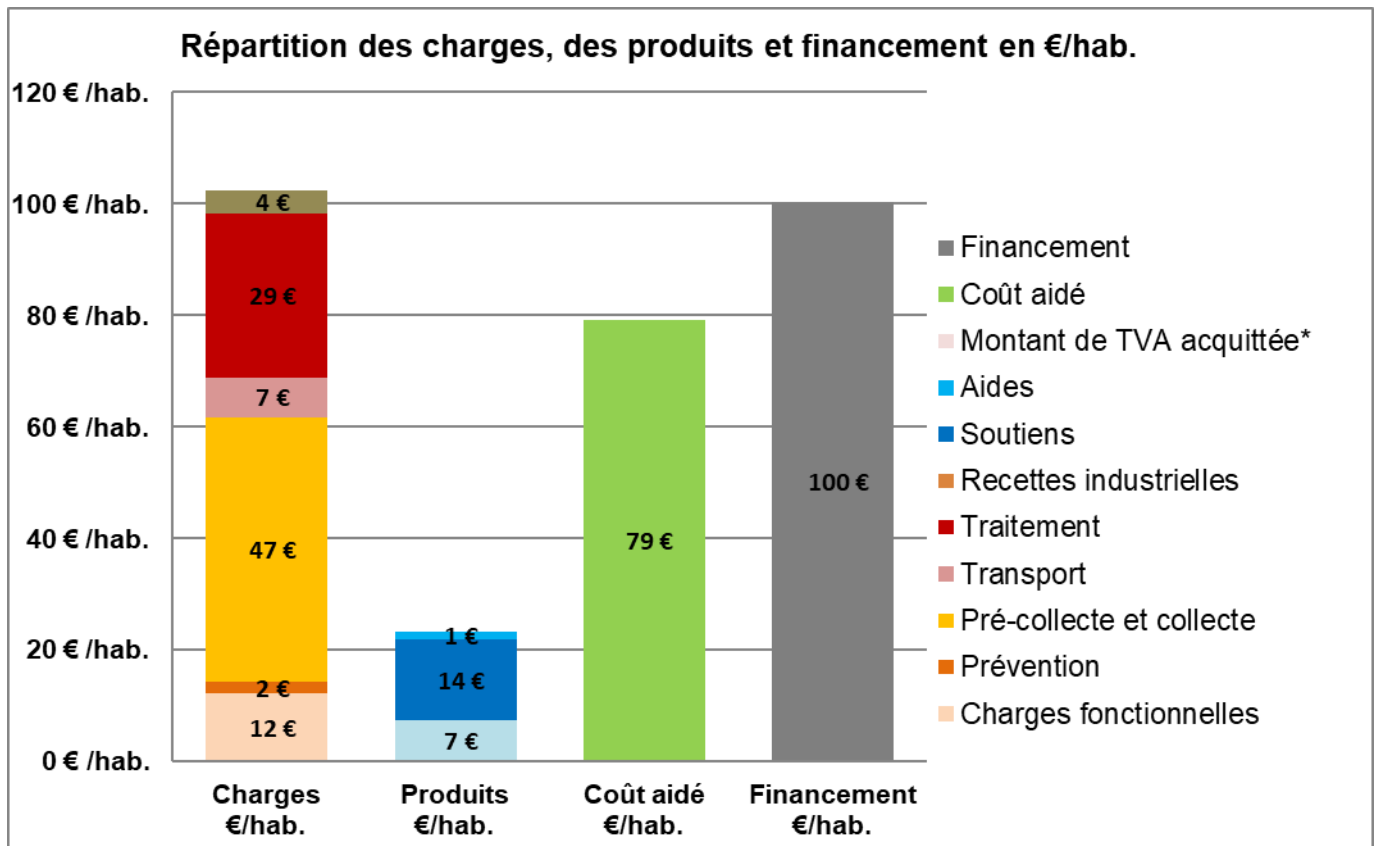
Répartition des postes de produits



2. Structure des coûts et financement en €/habitant

	Tous flux confondus			
	Charges €/hab.	Produits €/hab.	Coût aidé €/hab.	Financement €/hab.
Charges fonctionnelles	12 €			
Prévention	2 €			
Pré-collecte et collecte	47 €			
Transport	7 €			
Traitement	29 €			
Recettes industrielles		7 €		
Soutiens		14 €		
Aides		1 €		
Montant de TVA acquittée*	4 €			
Coût aidé			79 €	
Financement				100 €

3. Hiérarchisation des principaux postes de charges



Charges HT 2018	Total en €	%	Ordre
Charges fonctionnelles	368 393 €	12%	3
Prévention	69 265 €	2%	10
Pré-collecte OMR	38 650 €	1%	11
Collecte OMR	634 227 €	21%	1
Traitement OMR	312 928 €	11%	5
Précollecte et collecte verre	97 463 €	3%	8
Pré-collecte RSOM hors verre	82 775 €	3%	9
Collecte RSOM hors verre	325 134 €	11%	4
Tri RSOM hors verre	225 056 €	8%	7
Collecte déchèterie	243 333 €	8%	6
Transport/traitement déchèteries	573 797 €	19%	2
Total charges HT fonctionnelles + techniques	2 971 021 €	100%	

4. Positionnement des coûts de la collectivité au niveau national

Tous flux	Coût aidé en €HT/habitant	Quantités collectées en kg/hab	
Collectivité	75 €	641	79 €/hab en mixte à dominante rurale [61-107]
Données nationales toutes typologies d'habitat confondues*	93 €	590	
Ecart	-19%	9%	
Données nationales - Dispersion pour 80 % des collectivités	61-107 €		

OMR	Coût aidé en €HT/habitant	Quantités collectées en kg/hab	
Collectivité	34.0 €	157	46 €/hab en mixte à dominante rurale [31-65]
Données nationales toutes typologies d'habitat confondues*	56.0 €	261	
Ecart	-39%	-40%	
Données nationales - Dispersion pour 80 % des collectivités	33 - 71 €		

VERRE	Coût aidé en €HT/habitant	Quantités collectées en kg/hab	
Collectivité	1.5 €	56	1,1 €/hab en mixte à dominante rurale [0,3-2,2]
Données nationales toutes typologies d'habitat confondues*	1.7 €	29	
Ecart	-14%	91%	
Données nationales - Dispersion pour 80 % des collectivités	0,3-3,1 €		

RSOM hors Verre	Coût aidé en €HT/habitant	Quantités collectées en kg/hab	
Collectivité	11.7 €	59	5 €/hab en mixte à dominante rurale [0-13]
Données nationales toutes typologies d'habitat confondues*	9 €	47	
Ecart	30%	26%	
Données nationales - Dispersion pour 80 % des collectivités	-1-14 €		

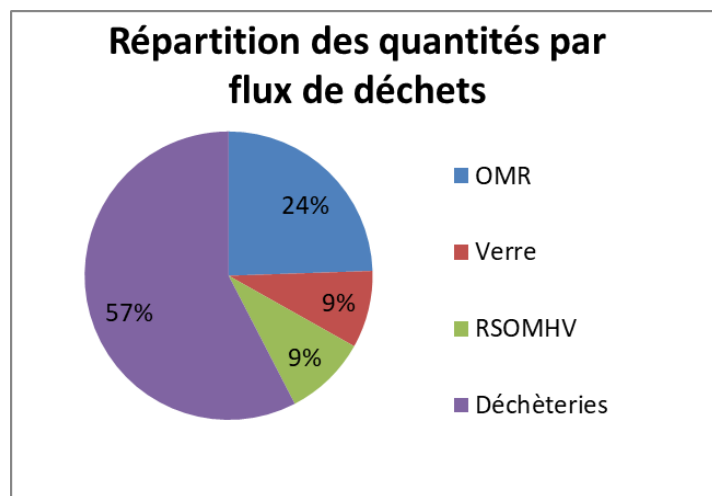
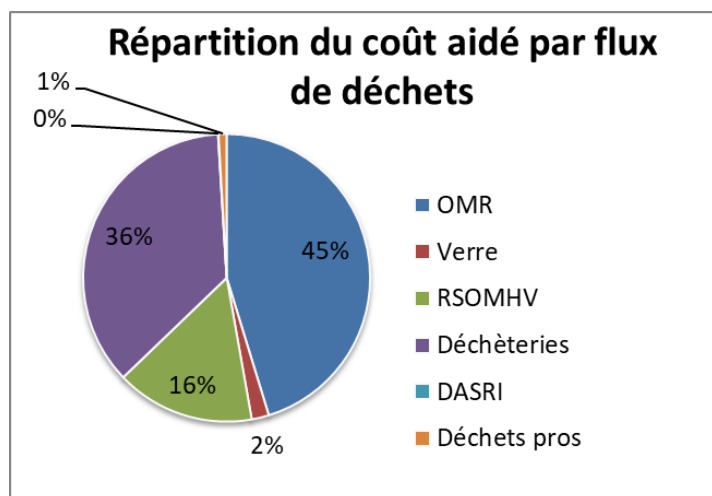
Déchets des Déchèteries	Coût aidé en €HT/habitant	Quantités collectées en kg/hab
Collectivité	27 €	369
Données nationales toutes typologies d'habitat confondues*	20 €	203
Ecart	36%	82%
Données nationales - Dispersion pour 80 % des collectivités	14 - 35 €	

25 €/hab en mixte à dominante rurale [16-34]

5. Coût des différents flux de déchets

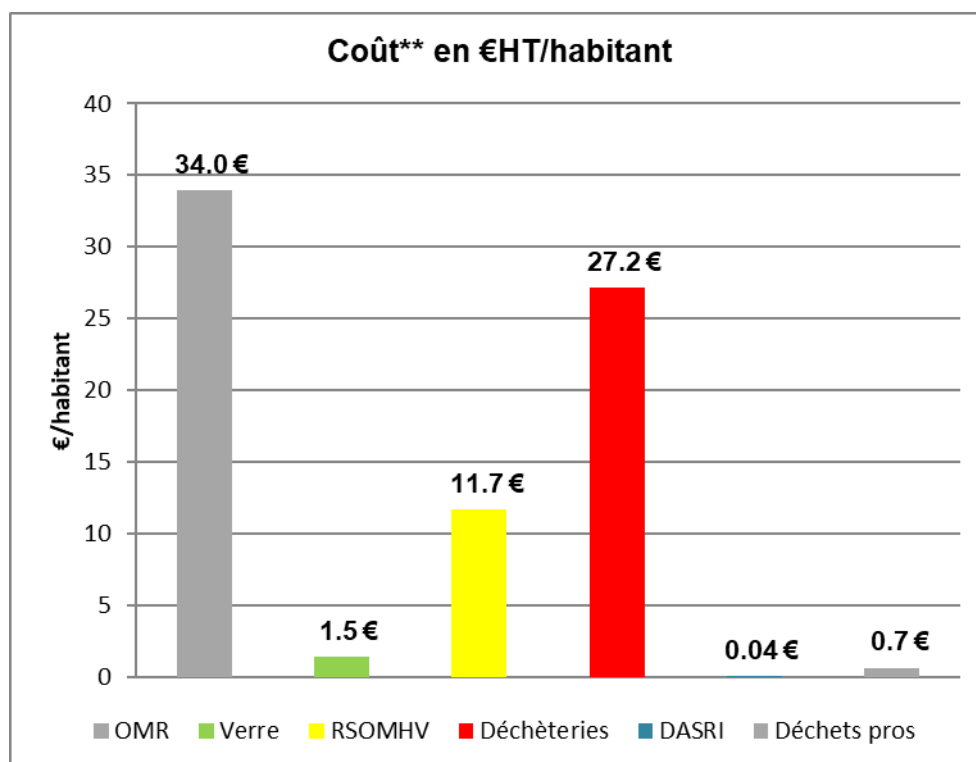
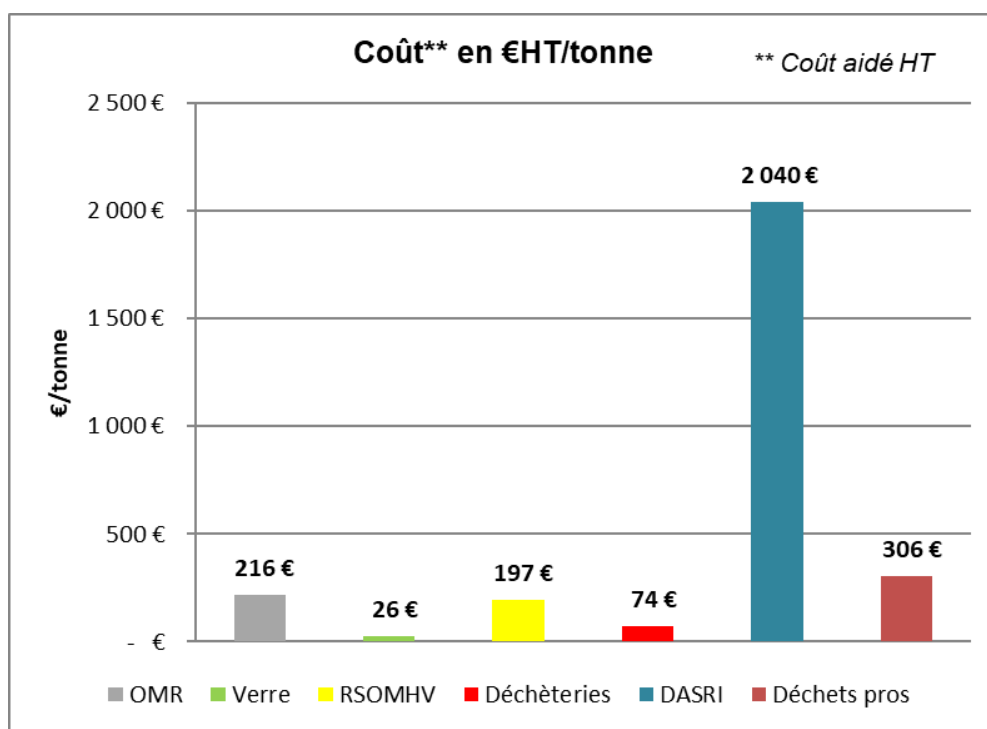
Répartition des coûts et des quantités :

Données issues de la Matrice en €	OMR	Verre	RSOMHV	Déchèteries	DASRI	Déchets pros	Tous flux
Coût aidé HT en € arrondi	1 035 897 €	44 607 €	357 475 €	829 072 €	1 218 €	20 783 €	2 289 052 €
En %	45%	2%	16%	36%	0%	1%	99%
Tonnes	4 789	1 694	1 813	11 270	1	68	19 635
% tonnages de chaque flux	24%	9%	9%	57%	0%	0%	100%



Situation en €/hab et en €/tonne des différents flux :

Données issues de la Matrice en €/hab et en €/tonne	OMR	Verre	RSOMHV	Déchèteries	DASRI	Déchets pros	Tous flux
Coût aidé en €HT/hab.	34.0 €	1.5 €	11.7 €	27.2 €	0.04 €	0.7 €	75 €
Coût aidé en €HT/tonne	216 €	26 €	197 €	74 €	2 040 €	306 €	117 €



IV. ORIENTATIONS POUR 2019

L'année 2019 s'inscrira dans la continuité des actions engagées en 2018. L'harmonisation du fonctionnement au sein du service se poursuivra avec le projet de rassembler les agents du service déchets dans un même site.

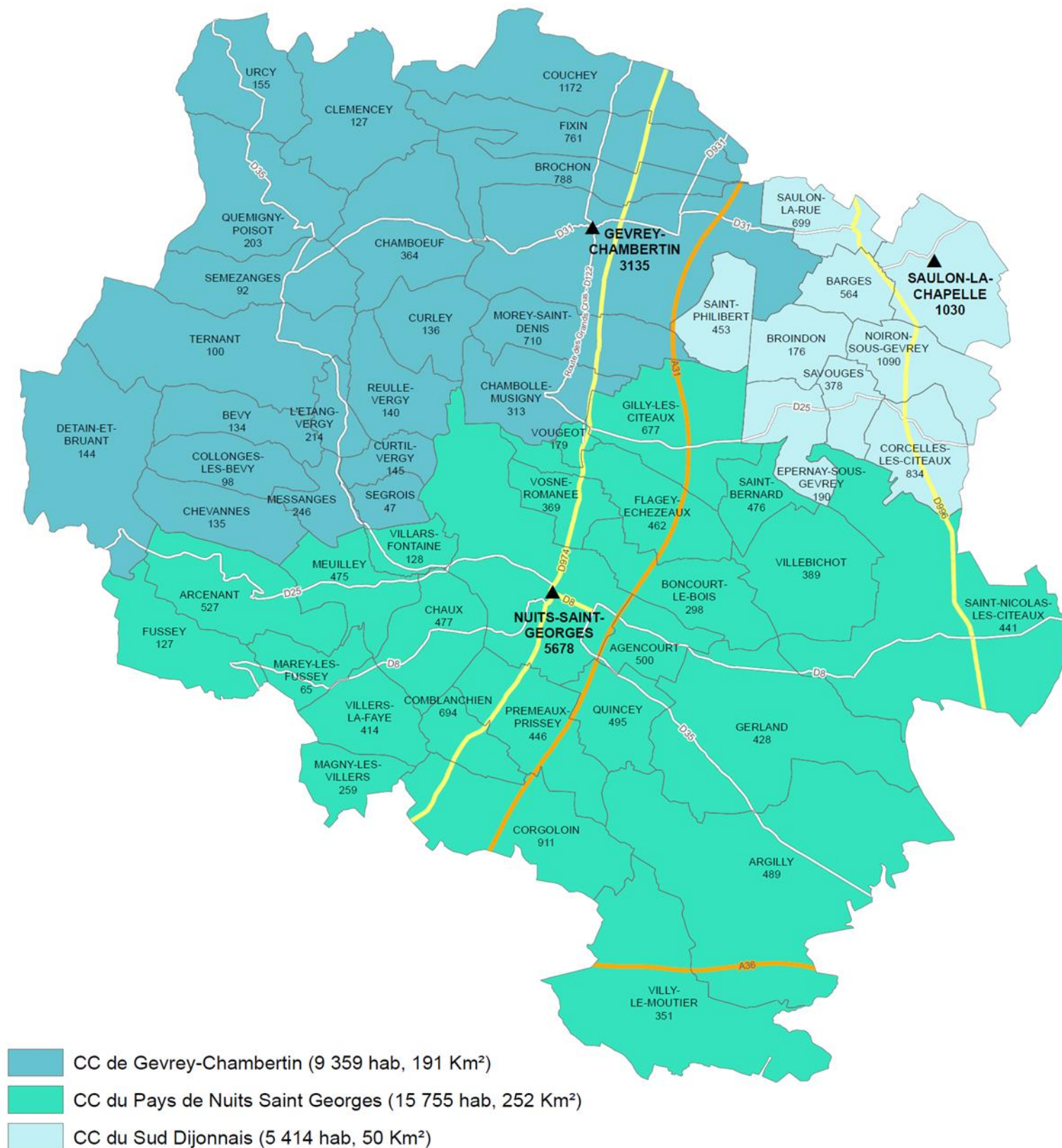
Les projets du service à poursuivre ou engager sur l'année 2019 sont les suivants :

- ✚ Mise en œuvre d'un budget déchets unique (fusion des 2 budgets déchets suite à la fin de l'assujettissement à la TVA sur l'ex-budget de la régie).
- ✚ Mise en application du règlement de service 2019 (nouvelles modalités de facturation en quadrimestres).
- ✚ Nettoyage des trois bases de données pour une fusion à l'échéance 2020.
- ✚ Harmonisation des tarifs et forfait unique fixé à 12 levées à l'échelle du territoire.
- ✚ Poursuite de l'étude comparative sur les recyclables. Conclusions attendues à l'automne 2019. Une délibération sera prise pour entériner le mode de collecte choisi.
- ✚ Poursuite du projet de mise en œuvre de l'extension des consignes de tri (appel à projet).
- ✚ Réédition d'outils de communication (guide du tri, consignes de tri PAV, mémo-tri en anglais, signalétique déchèteries,...)
- ✚ Amélioration des déchèteries : remplacement d'équipements vétustes (colonnes à huile), création d'abris supplémentaires pour le stockage des différents flux.
- ✚ Réflexion sur la gestion du site de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes.
- ✚ Développement de nouvelles filières en déchèterie afin d'accentuer davantage la valorisation des déchets (ECODDS, ECOMOBILIER).
- ✚ Diagnostic du territoire pour le lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Constitution d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA. Intégration du PLPDMA dans le Plan Climat Air Energie Territorial et transfert de la chargée de Prévention au service Biodiversité et Développement Durable.
- ✚ Acquisition de véhicules : camion de collecte, camion utilitaire, camion remorque.
- ✚ Mise en œuvre d'un marché à bon de commande pour la fourniture de bacs roulants, de conteneurs PAV, de bennes de déchèteries,...

V. ANNEXES

<u>ANNEXE 1</u> : PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES.....	p.29
<u>ANNEXE 2</u> : IMPLANTATION DES CONTENEURS A VERRE PAR COMMUNE.....	p.30
<u>ANNEXE 3</u> : IMPLANTATION DES CONTENEURS A EMBALLAGES PAR COMMUNE.....	p.32
<u>ANNEXE 4</u> : IMPLANTATION DES CONTENEURS A PAPIERS PAR COMMUNE.....	p.34
<u>ANNEXE 5</u> : HORAIRES DES DECHETERIES.....	p.37
<u>ANNEXE 6</u> : EXEMPLE DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION 2018 (en accompagnement de la facture)	p.38
<u>ANNEXE 7</u> : DOCUMENTS DE PREVENTION 2018.....	p.39
<u>ANNEXE 8</u> : EXTRAIT MATRICE : COUT PAR HABITANT 2018	
<u>ANNEXE 9</u> : EXTRAIT MATRICE : COUT PAR TONNE 2018	

ANNEXE 1 : PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES



Territoire de l'ex-CC de Gevrey-Chambertin

Communes	localisation	Nombre conteneurs Verre
BROCHON	en haut (place Weinolsheim)	1
	Lycée Stephen Liegeard	
	Super U	2
	déchèterie	3
FIXIN	Rue des Sarottes	1
	Route des Grands Crus nord cimetière	1
	en bas (rue Jules Ferry)	
	Rue de la Levée	1
COUCHEY	Chemin de la Reculée	1
	centre (place mairie)	1
	cimetière (Route des Gds Crus)	1
CHAMBOLLE MUSIGNY	direction Chamboeuf	1
MOREY ST DENIS	haut	1
	bas	1
	restaurant	1
GEVREY CHAMBERTIN	cimetière	1
	Parking des sœurs	1
	Place des Marronniers	1
	Entrée Rue St Vincent	1
	Avenue de Spy	1
	Place de la Gare	1
BEVY	Entrée Messanges	1
CHAMBOEUF	step	1
	Camping	1
CHEVANNES	sortie direction Meuilley	1
COLLONGES LES BEVY	route de Chevannes	1
CLEMENCEY	route de Chamboeuf	1
CURLEY	décharge	1
CURTIL VERGY	sortie direction Segrois	1
DETAİN BRUANT	rte entre les 2 villages	1
L'ETANG VERGY	direction Ternant	1
MESSANGES	Route de Bevy D109 A	1
REULLES VERGY	direction Vergy	1
SEGROIS	entrée	1
SEMEZANGES	vers église	1
TERNANT	direction Détaïn	2
URCY	centre village	1
QUEMIGNY POISOT	direction Urcy	1

Territoire de l'ex-CC du Pays de Nuits-Saint-Georges

Commune	Adresse	Nombre conteneurs Verre
AGENCOURT	Ancienne route de Quincey	1
ARCENANT	Salle des fêtes	1
	Route de Chevrey	1
ARGILLY	Etang	1
BONCOURT LE BOIS	Salle des fêtes	1
CHAUX	Ancienne station d'épuration	1
COMBLANCHIEN	Mairie	1
	Local pompiers	1
CORGOLOIN	Terrain de sports	1
	Chemin de Monsieur	1
	Cussigny	1
FLAGEY ECHEZEAUX	Cimetière	1
FUSSEY	Monument aux morts	1
GERLAND	Cimetière	1
GILLY LES CITEAUX	Zac de Gilly	2
MAGNY LES VILLERS	Ancienne décharge	1
MAREY LES FUSSEY	Monuments aux morts	1
MEUILLEY	Route de Nuits	1
NUITS SAINT GEORGES	Parking carrefour	3
	Rue des blés	1
	Parking st Vincent	2
	Parking ancien Intermarché	3
	Avenue Chamboland	1
	Rue Paul Paqueriaud	1
	Creux de Gilly III	1
	Allée des Cigognes	2
Nuits Saint Georges (Hameau)	Bas du Grepisso	1
PREMEAUX-PRISSEY	Salle des fêtes	2
QUINCEY	Village	1
SAINT BERNARD	Rue principale	1
ST NICOLAS LES CITEAUX	Terrain de sports	1
	Abbaye de Cîteaux	1
VILLARS FONTAINE	Ancienne décharge	1
VILLEBICHOT	Route de Saint Bernard	1
VILLERS LA FAYE	Atelier Communal	1
VILLY LE MOUTIER	Mairie	1
VOSNE ROMANEE	Route de Flagey	2
VOUGEOT	Piscine	2
Déchèterie Quincey	Chemin de la station	1
Déchèterie Flagey Echezeaux	Rue du Chemin Neuf	1
Déchèterie Nuits St Georges	Route de Chaux	3

Territoire de l'ex-CC du Sud Dijonnais

Commune	Localisation	Adresse	Nombre conteneurs Verre
BARGES	Salle des Fêtes	Route de Broindon	1
BROINDON	Direction Epernay Sous Gevrey	D 109	1
CORCELLES LES CITEAUX	Arrêt de bus	Route de Seurre D996	1
	Parking salle des fêtes (derrière l'Eglise)	Rue de l'Eglise	1
EPERNAY SOUS GEVREY	direction chamboeuf	Rue d'Amont	1
NOIRON SOUS GEVREY	B1 Supermarché	D 996	1
SAINT PHILIBERT	Atelier Municipal	Rue du Clos	1
SAULON LA CHAPELLE	Place de la mairie	Rue du Foyer	1
	parking salle des Fêtes	Rue du Foyer	1
	Impasse des Thuyas	Rue du Levant	1
	vers ancien stade	Grande Rue	1
		(vers n° 21) Rue du Moulin	1
		(vers n° 31) Rue de la Gare	1
	SNCF	Rue de la Gare	1
	Déchèterie Saulon la Chapelle	D108 K	2
SAULON LA RUE	Parking	(vers n° 105) Route de Dijon	1
SAVOUGES	A l'entrée du chemin rural sortie du village en direction de Noiron	Rue de Noiron	1

ANNEXE 3 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A EMBALLAGES PAR COMMUNE

Territoire de l'ex-CC de Gevrey-Chambertin

Communes	localisation	Nombre conteneurs Emballages
BROCHON	en haut (place Weinolsheim)	1
	Lycée Stephen Liegeard	1
	Super U	2
	déchèterie	1
FIXIN	Rue des Sarottes	1
	Route des Grands Crus nord cimetière	1
	en bas (rue Jules Ferry)	0
	Rue de la Levée	1
COUCHEY	Chemin de la Reculée	1
	centre (place mairie)	0
	cimetière (Route des Gds Crus)	1
CHAMBOLLE MUSIGNY	dir chamboeuf	2
MOREY ST DENIS	haut	2
	bas	2
	restaurant	0
GEVREY CHAMBERTIN	cimetière	2
	Parking des sœurs	1
	Place des Marronniers (<u>enterré</u>)	1
	Entrée Rue St Vincent	1
	Avenue de Spy (<u>enterré</u>)	1
	Place de la Gare	1
BEVY	Entrée messanges	1
CHAMBOEUF	step	1
	Camping	1
CHEVANNES	sortie dir. Meuilley	1
COLLONGES LES BEVY	route de chevannes	1
CLEMENCEY	route de chamboeuf	1
CURLEY	décharge	1
CURTIL VERGY	sortie dir. Segrois	1
DETAIN BRUANT	rte entre les 2 villages	1
L'ETANG VERGY	dir. Ternant	1
MESSANGES	Route de Bevy D109 A	1
REULLES VERGY	dir. Vergy	1
SEGROIS	entrée	1
SEMEZANGES	vers église	1
TERNANT	dir. Détaïn	1
URCY	centre village	1
QUEMIGNY POISOT	dir. Urcy	1

Territoire de l'ex-CC du Pays de Nuits-Saint-Georges

Commune	Adresse	Nombre conteneurs Emballages
AGENCOURT	Ancienne route de Quincey	2
ARCENANT	Salle des fêtes	2
	Route de Chevrey	2
ARGILLY	Etang	2
BONCOURT LE BOIS	Salle des fêtes	2
CHAUX	Ancienne station d'épuration	2
COMBLANCHIEN	Mairie	2
	Local pompiers	2
CORGOLOIN	Terrain de sports	2
	Chemin de Monsieur	2
	Cussigny	1
FLAGEY ECHEZEAUX	Cimetière	2
FUSSEY	Monument aux morts	1
GERLAND	Cimetière	2
GILLY LES CITEAUX	Zac de Gilly	3
MAGNY LES VILLERS	Ancienne décharge	2
MAREY LES FUSSEY	Monuments aux morts	1
MEUILLEY	Route de Nuits	2
NUITS SAINT GEORGES	PARKING CARREFOUR	6
	RUE DES BLES	2
	PARKING ST VINCENT	3
	PARKING ANCIEN INTERMARCHE	4
	Avenue Chamboland	2
	Rue Paul Paqueriaud	2
	Creux de Gilly III	2
	Allée des Cigognes	5
Nuits Saint Georges (Hameau de Concoeur)	BAS DU GREPISSO	2
PREMEAUX-PRISSEY	Salle des fêtes	2
QUINCEY	Village	2
SAINT BERNARD	Rue principale	2
ST NICOLAS LES CITEAUX	Terrain de sports	2
	Abbaye de Cîteaux	1
VILLARS FONTAINE	Ancienne décharge	1
VILLEBICHOT	Route de Saint Bernard	2
VILLERS LA FAYE	Atelier Communal	2
VILLY LE MOUTIER	Mairie	2
VOSNE ROMANEE	Route de Flagey	2
VOUGEOT	Piscine	2
Déchèterie Quincey	Chemin de la station	2
Déchèterie Flagey Echezeaux	Rue du Chemin Neuf	2
Déchèterie Nuits St Georges	Route de Chaux	3

ANNEXE 4 : IMPLANTATION DES CONTENEURS A PAPIERS PAR COMMUNE

Territoire de l'ex-CC de Gevrey-Chambertin

Communes	localisation	Nombre conteneurs Papiers
BROCHON	en haut (place Weinolsheim)	1
	Lycée Stephen Liegeard	1
	Super U	2
	déchèterie	1
FIXIN	Rue des Sarottes	1
	Route des Grands Crus nord cimetière	1
	en bas (rue Jules Ferry)	0
	Rue de la Levée	1
COUCHEY	Chemin de la Reculée	1
	centre (place mairie)	0
	cimetière (Route des Gds Crus)	1
CHAMBOLLE MUSIGNY	dir chamboeuf	1
MOREY ST DENIS	haut	1
	bas	1
	restaurant	0
GEVREY CHAMBERTIN	cimetière	1
	Parking des sœurs	1
	Place des Marronniers (enterré)	1
	Entrée Rue St Vincent	1
	Avenue de Spy (enterré)	1
	Place de la Gare	1
BEVY	Entrée messanges	1
CHAMBOEUF	step	1
	Camping	0
CHEVANNES	sortie dir. Meuilley	1
COLLONGES LES BEVY	route de chevannes	1
CLEMENCEY	route de chamboeuf	1
CURLEY	décharge	1
CURTIL VERGY	sortie dir. Segrois	1
DETAIN BRUANT	rte entre les 2 villages	1
L'ETANG VERGY	dir. Ternant	1
MESSANGES	Route de Bevy D109 A	1
REULLES VERGY	dir. Vergy	1
SEGROIS	entrée	1
SEMEZANGES	vers église	1
TERNANT	dir. Détain	1
URCY	centre village	1
QUEMIGNY POISOT	dir. Urcy	1

Territoire de l'ex-CC du Pays de Nuits-Saint-Georges

Commune	Adresse	Nombre conteneurs
AGENCOURT	Ancienne route de Quincey	1
ARCENANT	Salle des fêtes	1
	Route de Chevrey	1
ARGILLY	Etang	1
BONCOURT LE BOIS	Salle des fêtes	1
CHAUX	Ancienne station d'épuration	1
COMBLANCHIEN	Mairie	1
	Local pompiers	1
CORGOLOIN	Terrain de sports	1
	Chemin de Monsieur	1
	Cussigny	1
FLAGEY ECHEZEAUX	Cimetière	2
FUSSEY	Monument aux morts	1
GERLAND	Cimetière	1
GILLY LES CITEAUX	Zac de Gilly	1
MAGNY LES VILLERS	Ancienne décharge	1
MAREY LES FUSSEY	Monuments aux morts	1
MEUILLEY	Route de Nuits	2
NUITS SAINT GEORGES	PARKING CARREFOUR	2
	RUE DES BLES	2
	PARKING ST VINCENT	2
	PARKING ANCIEN INTERMARCHE	2
	Avenue Chamboland	1
	Rue Paul Paqueriaud	1
	Creux de Gilly III	1
	Allée des Cigognes	2
Nuits Saint Georges (Hameau Concoeur) (Hameau de Concoeur)	Bas du Grepisso	1
PREMEAUX-PRISSEY	Salle des fêtes	2
QUINCEY	Village	1
SAINT BERNARD	Rue principale	1
ST NICOLAS LES CITEAUX	Terrain de sports	1
	Abbaye de Cîteaux	1
VILLARS FONTAINE	Ancienne décharge	1
VILLEBICHOT	Route de Saint Bernard	1
VILLERS LA FAYE	Atelier Communal	1
VILLY LE MOUTIER	Mairie	1
VOSNE ROMANEE	Route de Flagey	1
VOUGEOT	Piscine	1
Déchèterie Quincey	Chemin de la station	1
Déchèterie Flagey Echezeaux	Rue du Chemin Neuf	1
Déchèterie Nuits St Georges	Route de Chaux	3

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

HORAIRES ÉTÉ (sauf jours fériés)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 1^{er} avril au 31 octobre 	FLAGEY ECHEZEUX Rue du Chemin Neuf		8h - 12h			8h - 12h
						14h - 18h
	QUINCEY Chemin de la Station					8h - 12h
			14h - 18h			14h - 18h
	NUITS SAINT GEORGES Route de Chaux					8h - 12h
Du 15 avril au 15 octobre	SAULON LA CHAPELLE		14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h
						9h - 12h
			14h - 19h	14h - 19h	14h - 19h	14h - 19h
						8h30 - 12h
	BROCHON		13h30 - 18h30		13h30 - 18h30	13h30 - 18h30

HORAIRES HIVER (sauf jours fériés)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 1^{er} novembre au 31 mars 	FLAGEY ECHEZEUX Rue du Chemin neuf		9h - 12h			9h - 12h
						14h - 17h
	QUINCEY Chemin de la Station					9h - 12h
			14h - 17h			14h - 17h
	NUITS SAINT GEORGES Route de Chaux					9h - 12h
Du 16 octobre au 14 avril	SAULON LA CHAPELLE		14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h
						9h - 12h
			14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h
			8h30 - 12h			8h30 - 12h
	BROCHON		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30



Nuits-Saint-Georges,

Le 22 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe le 2^{er} acompte 2018 en lien avec la Redevance Incitative.

Le rythme de facturation adopté est de trois factures par an. La facture de solde de l'année 2018 vous sera adressé début d'année prochaine.

Pour rappel tous les documents liés à la facturation de la redevance sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/reglement-et-tarifs-2/>

Vous pouvez également vous rapprocher du service de gestion des déchets ménagers. Les coordonnées complètes du service ainsi que les horaires d'ouverture sont présents au recto de votre facture.

Harmonisation en cours suite à fusion : votre facture va évoluer

Cette année 2018, nous avons encore trois grilles tarifaires pour trois secteurs géographiques historiques. L'objectif pour 2019 sera d'établir une grille tarifaire unique et homogène. Dès lors, tout usager du territoire paiera le même montant pour un même service rendu. Ces tarifs seront votés en conseil communautaire et seront connus d'ici la fin de l'année.

Modalités de paiement de la facture de redevance incitative

Parmi les solutions proposées sur votre facture, vous pouvez opter pour :

- **le prélèvement automatique à échéance** : il suffit de télécharger sur notre site internet le mandat de prélèvement et de le retourner dûment complété au service déchets accompagné d'un R.I.B. Vous pouvez également récupérer ce formulaire auprès du service.
- **TIP** : payer vos factures de Redevance Incitative par Internet, c'est facile, rapide et sécurisé : Vous pouvez effectuer le paiement 7 j/7 et 24 h/24 sur www.tipi.budget.gouv.fr.



Un règlement par Titre Interbancaire de Paiement (TIP) sera également proposé prochainement

Déchèteries

Pour rappel (cf. notre lettre en date de février 2018 et règlement de service lié à la gestion des déchets), le contrôle d'accès à chaque déchèterie se fait par une carte personnelle (une par foyer) ou professionnelle disponible auprès de la Communauté de Communes pour les habitants et usagers du territoire. **La non présentation de la carte entraîne un refus d'accès aux équipements.**

Les professionnels et administrations du territoire enregistrés au service ont accès aux déchèteries (1 m³ par semaine compris dans l'abonnement - au-delà dépôts payants selon la nature et le volume des déchets, dépôts de déchets dangereux payants dès le premier apport).

Pour pouvoir bénéficier du service, les professionnels doivent impérativement enregistrer chaque dépôt par écrit en renseignant un formulaire auprès du gardien. Tout refus concernant cet enregistrement entraînera une interdiction d'accès aux déchèteries.

Attention jusqu'à réception d'une nouvelle carte (en cours de préparation), les cartes actuelles sont toujours valides. Pour les professionnels ne disposant pas de carte merci de vous rapprocher du service Déchets.

Le gardien applique les règles établies par les élus de la Collectivité, **merci de le respecter.**



La Communauté de Communes de
Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
composante du bien inscrit au Patrimoine Mondial
de l'UNESCO

Plurielle, dynamique, solidaire

La gestion des déchets en quelques chiffres

ATTENTION!

La qualité du tri baisse et la note est salée !

Le coût global des refus de tri en 2017 s'élève à environ **184 000 €** soit 6 €/habitant tout secteur confondu. Il s'agit des indésirables qui n'ont pas suivi la bonne filière de traitement et qui ont été déposés dans les emballages recyclables.

Si ces déchets indésirables avaient suivi la filière normale de traitement et avaient été incinérés avec les ordures ménagères, les coûts auraient été de 25 000 € environ.

Parmi les refus de tri on distingue des erreurs récurrentes :

- les erreurs classiques de tri c'est-à-dire des déchets mal triés non recyclables à l'heure actuelle : pots de yaourt, barquette plastique et polystyrène, film plastique ;
- des erreurs de flux : verre, papiers ;
- beaucoup d'incivilités : à savoir des déchets qui devraient être déposés en déchèteries (gros cartons, grillage, vêtements, bâche plastique, papier peint, bois, appareils électriques, objets divers ...) et beaucoup d'ordures ménagères.

Pour ceux dont le tri est devenu automatique, n'hésitez pas à consulter régulièrement les consignes de tri disponibles à l'adresse suivante <http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/collecte-des-recyclables/>
Vous pouvez également vous rapprocher du service de gestion des déchets ménagers aux coordonnées indiquées sur votre facture.

Les bacs jaunes collectés au porte à porte sur certaines communes sont contrôlés avant collecte. Si l'équipage constate des erreurs de tri dans un bac, un autocollant est apposé et le bac n'est pas collecté. Pour éviter ce désagrément, soyez vigilant. Un doute, une question : contactez le service de gestion des déchets.

Prévention des déchets

LES TUTOS

Pour rappel, tous les jeudis découvrez de nouvelles astuces pour réduire vos déchets. Rendez-vous sur notre chaîne Youtube « CC de Gevrey-Chambertin et de Nuits-St-Georges » ou sur la page Facebook de la collectivité.

Pour plus d'informations, contactez la Chargée de mission prévention des déchets au 03.80.61.19.98 ou prevention.dechets@ccgevrey-nuits.com

Pour vous aider à réduire vos déchets, venez participer gratuitement :

Attention, places limitées – renseignements et inscriptions auprès du centre socioculturel au 03.80.51.81.11. ou centresocioculturel@ccgevrey-nuits.com

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

Conférence : Comment lutter contre le gaspillage vestimentaire ? Animée par Laurie Raphalen, de 20h à 22h
Centre socioculturel : bâtiment « arc en ciel », avenue de Nierstein 21220 GEVREY-CHAMBERTIN

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

Centre socioculturel : bâtiment « arc en ciel », avenue de Nierstein 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Intervention d'UFC Que Choisir de 10h à 12h sur le thème « Manger équilibré au juste prix »
Gratifieria : dépôts des objets à partir de 11h, ouverture au public de 14h à 17h
Démonstration de couture, « Donnez une seconde vie à vos vêtements » de 14h à 17h

MERCREDI 14 NOVEMBRE et MERCREDI 12 DECEMBRE 2018

Atelier Couture, « Réinventer et customiser vos vêtements » de 20h à 22h
Centre socioculturel : bâtiment « arc en ciel », avenue de Nierstein 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Renseignements et inscriptions auprès du centre socio culturel : Tél : 03.80.51.81.11

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

Atelier cuisine « Gastronomie Durable », en partenariat avec le foyer rural de Saulon-la-Chapelle de 16h à 19h
Salle des fêtes de Saulon-la-Chapelle, animé par Laurence Radouan : « les secrets de Lolo »
Renseignements et inscriptions auprès du Service Déchets 03.80.61.19.98 ou prevention.dechets@ccgevrey-nuits.com



Les tutos

Bilan actions prévention 2018



Tournage des tutos

- Tournage 43 tutos
- Diffusion sur Facebook, You tube et Tweeter



+ de 100h de travail

+ 11 300 vues sur



471,42 €

+ 26 000 vues sur



Tutos en Live

- Foire artisanal à Reulle Vergy 19-20-21 mai 2018
- TYCO journée du personnel 26 juin GC
- Soirée du grand duc 30 juin 2018 Villars Fontaine
- Festival des Usages Numériques 24 octobre 2018 GC
Stand réaliser du liquide vaisselle, lave vitre Lave sol

+ 700 foyers sensibilisés

+ de 100h de travail

1036,27 €



Soirée débat ZERO déchet de l'association engagement citoyen Gevrey Nuits Lundi 18 juin

Intervention Ecole

- Nsg Marie Maignot
Mars 2018
 - Ce1-ce2, 27 élèves compostage, tri et préventionJuin 2018
 - Ce2-cm1, 27 élèves compostage, tri et prévention + déchèterie (2 séances)
 - Cm1-cm2, 26 élèves compostage, tri et prévention + déchèterie (2 séances)Décembre 2018
 - Cm2, 28 élèves compostage, tri et prévention
- Collège Brochon débat réduction des déchets et tutos live le 5 novembre
30 élèves + 15 adultes

+ 150 foyers sensibilisés

+ de 50h de travail

Ateliers

- Cuisinez des restes de façon chic 23 novembre 2018
 - Soirée couture débat + 1 cours
 - Atelier couture pendant la gratifieria 10/11/2018
- + de 100 foyers sensibilisés + de 20h de travail**

<i>Gaspillage vestimentaire</i>	<i>Ateliers</i>	
Il est temps d'agir ! En Europe, le gaspillage vestimentaire représente environ quatre millions de tonnes de textiles. Laurie RAPHAËL, spécialiste <i>slow fashion</i> et fondatrice du blog "Un bricot dans mon placard", présentera les différentes alternatives possibles pour consommer le mode de façon plus respectueuse de l'homme et de l'environnement. CONFÉRENCE MERCREDI 7 NOVEMBRE 20h-22h au centre socioculturel à Gennevilliers	N° 1 SAMEDI 10 NOVEMBRE : « Mangez mieux au meilleur prix » Atelier par l'UFCV des chais. 20h-22h au centre socioculturel à Gennevilliers 	N° 4 VENDREDI 23 NOVEMBRE : « Cuisinez des restes de façon chic » Atelier par Laurence RABOUIN et les recettes de Lolo. 18h-19h salle des fêtes de Sion-le-Clapier 
1216 € 	N° 2 SAMEDI 10 NOVEMBRE : « Donnez une seconde vie à vos vêtements » Atelier de couture animé par Laurence RABOUIN et les recettes de Lolo. 19h-17h au centre socioculturel à Gennevilliers 	N° 5 MERCREDI 12 DÉCEMBRE : « Réinventez et customisez vos vêtements » Atelier couture animé par Laurie Raphaël. 20h-22h au centre socioculturel à Gennevilliers 
	N° 3 MERCREDI 14 NOVEMBRE : « Réinventez et customisez vos vêtements » Atelier couture animé par Laurie Raphaël. 20h-22h au centre socioculturel à Gennevilliers 	Inscriptions Tous les rôles sont gratuits. Les places aux ateliers sont limitées et les inscriptions obligatoires ! • N° 1, 2, 3, 5 au 03-80-53-87-17 ou centresocioculturel@gennevilliers.com • N° 4 au 03-80-67-79-58 ou protectiondechets@gennevilliers.com

Semaine bleue

- Spectacles les astuces de lolo et goûter zéro déchet, 10 octobre à Arcenant
- Pâte à modeler maison, 23 octobre à la crèche fée clochette GC
- Pâte à modeler maison, 25 octobre à la crèche les lucioles

+ de 50 foyers sensibilisés + de 20h de travail

880 €

Commerces Eco Responsables



Pharmacie le village

Aux 4 vents

SARL Centre de vision

Au pinot Noir

Pizza Vostra

Nos provinces (restaurant)

SARL Durancor- Vival

EURL La Jeannette -
Restaurant et boutique
souvenirs

8 commerces éco exemplaires ont eu leur première visite

Commerçants Eco responsables

En partenariat CCI, CMA, ADEME BFC

+20 h de travail

KIT nouvel arrivant

- Environ 500 kits distribués sur NSG

+50h de travail

6134 €



Gobelet CCGCNS



- 2 000 Gobelets
- Dotation à la demande des services:
Centre social
Périscolaire
+ de 5h de travail

1000 €

Initiation compostage

- 128 foyers formés
- 141 dotations de composteurs
- 11 lombricomposteurs

4494 €

+70h de travail

Les déchets compostables



A CHAQUE APPORT JE MELANGE ET JE RECROUVE



Les déchets interdits



Compostage jardin partagés CCAS Gevrey

- Avril 2018
 - 50 jardiniers sensibilisés
 - 6 composteurs et bacs à broyat installés
- + de 5h de travail**

Compostage pro

- Table d'Eole Brochon
 - TEE/ Mutin primeur, GC, 5 composteurs et 2 bacs broyats
 - Château de Saulon 6 composteurs et 4 bacs broyats
 - Accodege Gevrey 1 composteur 1 bac broyat 23 résidants
 - Mairie Argilly 1 composteur pour les logements communaux
- + de 30h de travail**

Plateforme de dépôts de branchages

- 3 sites
 - Corcelles les Cîteaux
 - Saint Philibert
 - Noiron sous Gevrey

3 Broyages/site/an

Environ 180t/an de branchages déposés sur les 3 sites

+ de 20h de travail

5400 €



Matrice des coûts 2017

- 2 matrices et cadre des coûts GC/SD et NSG
- + 100h de travail** avec le bureau d'étude Inddigo



ANNEXE 8 : EXTRAIT MATRICE : COUT PAR HABITANT 2018

Année 2018 Montants en euro HT / habitant			Flux des déchets						Total
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des activités de soins	Déchets des professionnels	
Ratio en kg collecté/habitant			157.00	56.00	59.00	369.00	20.00	2.00	663.00
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	4.55	0.44	2.82	3.90	---	---	11.71
		Communication	0.06	0.06	0.18	0.06	---	---	0.37
		[REG] Charges de structure - Communication	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Fonctionnelles	4.61	0.50	3.01	3.96	---	---	12.07
	Techniques	Prévention	0.68	0.45	0.34	0.79	---	---	2.27
		Collecte et pré- collecte	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	1.27	1.27	2.71	---	---	---	5.25
		Collecte	20.79	1.93	10.66	7.98	0.04	0.79	42.17
		TOTAL Collecte et pré- collecte	22.05	3.19	13.37	7.98	0.04	0.79	47.42
		Transfert/Transport	---	---	---	7.13	---	---	7.13
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	7.38	8.36	---	---	15.74
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	3.32	---	---	3.32
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---
	TOTAL Techniques	22.74	3.65	21.09	27.58	0.04	0.79	75.87	
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		27.35	4.15	24.09	31.54	0.04	0.79	87.95
[REG] Traitement des déchets non dangereux - Ventes de produits et d'énergie			10.26	---	---	---	---	10.26	
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	---	---	---	---	---	---	
		Matériaux	---	1.55	3.69	2.06	---	0.10	7.39
		Compost	---	---	---	---	---	---	---
		Energie	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	---	1.55	3.69	2.06	---	0.10	7.39
		Prestations à des tiers	---	---	---	---	---	---	---
		Autres produits	---	---	---	---	---	---	---
	TOTAL Industriels	---	1.55	3.69	2.06	---	0.10	7.39	
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	2.80	1.04	8.59	1.99	---	---	14.42
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	0.85	0.10	0.10	0.32	---	---	1.36
		Subventions de fonctionnement	---	---	---	---	---	---	---
Aides à l'emploi		---	---	---	---	---	---	---	
TOTAL Aides		0.85	0.10	0.10	0.32	---	---	1.36	
TOTAL Produits		3.65	2.68	12.38	4.36	---	0.10	23.18	
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		0.56	0.23	1.69	1.66	0.01	---	4.15
	Contribution des usagers	TEOM	---	---	---	---	---	---	---
		REOM	100.43	---	---	---	---	---	100.43
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Contribution des usagers	100.43	---	---	---	---	---	100.43
	Contribution des collectivités		---	---	---	---	---	---	---
TOTAL Contributions		100.43	---	---	---	---	---	100.43	

Année 2018 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des activités de soins	Déchets des professionnels	
Coût complet		4.15	24.09	31.54	0.04	0.79	
Coût technique	37.60	2.60	20.40	29.48	0.04	0.68	90.81
Coût partagé	34.80	1.56	11.81	27.49	0.04	0.68	76.39
Coût aidé HT	33.95	1.46	11.72	27.17	0.04	0.68	75.03
TVA acquittée	0.56	0.23	1.69	1.66	0.01	---	4.15
Coût aidé TTC	34.51	1.69	13.41	28.83	0.05	0.68	79.18
Montant des contributions	100.43						100.43

ANNEXE 9 : EXTRAIT MATRICE : COUT PAR TONNE 2018

Année 2018 Montants en euro HT / tonne			Flux des déchets						Total
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des activités de soins	Déchets des professionnels	
Ratio en kg collecté/habitant			157.00	56.00	59.00	369.00	20.00	2.00	663.00
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	28.98	7.87	47.50	10.56	---	---	18.26
		Communication	0.39	1.10	3.08	0.17	---	---	0.57
		[REG] Charges de structure - Communication	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Fonctionnelle	29.37	8.97	50.57	10.72	---	---	18.83
	Techniques	Prévention	4.34	8.18	5.73	2.15	---	---	3.54
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	8.07	22.86	45.66	---	---	---	19.30
		Collecte	132.43	34.68	179.33	21.59	2.04	352.28	63.60
		TOTAL Collecte et pré-collecte	140.50	57.53	224.99	21.59	2.04	352.28	71.51
		Transfert/Transport	---	---	---	19.30	---	---	19.30
		Traitement des déchets non	---	---	124.13	22.63	---	---	36.70
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	8.98	---	---	8.98
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---
	TOTAL Techniques	144.84	65.71	354.86	74.66	2.04	352.28	114.42	
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		174.22	74.68	405.43	85.38	2.04	352.28	132.63
	[REG] Traitement des déchets non dangereux - Ventes de produits et d'énergie			65.34	---	---	---	---	65.34
	Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	---	---	---	---	---	---
Matériaux			---	27.83	62.08	5.57	---	46.65	15.20
Compost			---	---	---	---	---	---	---
Energie			---	---	---	---	---	---	---
TOTAL Ventes de produits et d'énergie			---	27.83	62.08	5.57	---	46.65	15.20
Prestations à des tiers			---	---	---	---	---	---	---
Autres			---	---	---	---	---	---	---
TOTAL Industriels		---	27.83	62.08	5.57	---	46.65	15.20	
Soutien		Tous soutiens des sociétés agréées	17.85	18.77	144.54	5.38	---	---	22.49
Aides		Reprises des subventions d'investissements	5.40	1.75	1.64	0.86	---	---	2.12
		Subventions de	---	---	---	---	---	---	---
		Aides à l'emploi	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Aides	5.40	1.75	1.64	0.86	---	---	2.12
TOTAL Produits		23.25	48.35	208.26	11.81	---	46.65	36.02	
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		3.54	4.19	28.52	4.49	0.41	1.12	6.26
	Contribution des usagers	TEOM	---	---	---	---	---	---	---
		REOM	639.83	---	---	---	---	---	639.83
		Redevance spéciale & facturations	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Contribution	639.83	---	---	---	---	---	639.83
	Contribution des collectivités		---	---	---	---	---	---	---
TOTAL Contributions		639.83	---	---	---	---	---	639.83	

Année 2018 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des activités de soins	Déchets des professionnels	
Coût complet		74.68	405.43	85.38	2.04	352.28	
Coût	239.56	46.85	343.35	79.81	2.04	305.63	136.95
Coût partagé	221.71	28.08	198.81	74.43	2.04	305.63	115.20
Coût aidé HT	216.31	26.33	197.17	73.56	2.04	305.63	113.15
TVA acquittée	3.54	4.19	28.52	4.49	0.41	1.12	6.26
Coût aidé TTC	219.85	30.52	225.69	78.05	2.45	306.75	119.41
Montant des contributions	639.83						151.46